LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°626 - Mars 2021 — *Prochaine parution : Mardi 7 avril 2021* — 2€

Solidarité avec les "premières et premiers de corvée" et tous les travailleurs qui se battent contre le Capital

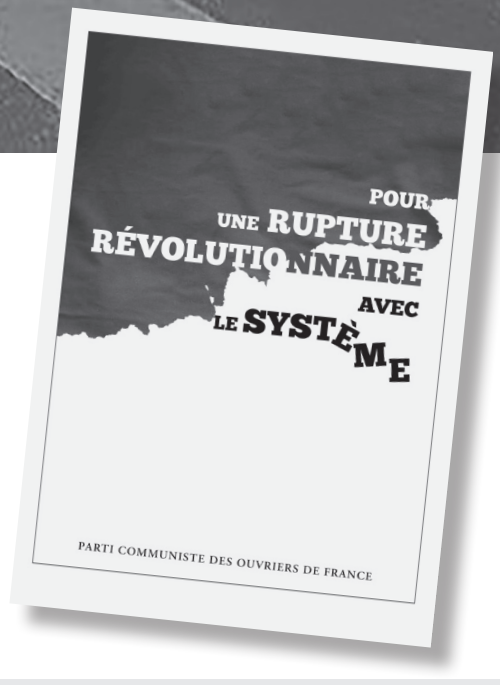

18 mars

Faire vivre l'esprit révolutionnaire de la Commune de Paris

"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"

Editorial

Les rendez-vous de mars

Le mois de mars est traditionnellement marqué par les mobilisations ouvrières et populaires. Cette année, malgré les mesures qui restreignent le droit de manifester, de se rassembler, il commencera par la « grève féministe » et les manifestations du 8 mars, journée internationale pour la défense des droits des femmes, pour l'égalité, contre les violences et les discriminations. Cette année, ce sont notamment les « premières de corvée », les infirmières et toutes les femmes qui travaillent dans la santé, les caissières des supermarchés, les travailleuses de l'aide à la personne… qui sont mises en avant. Celles dont le travail, insuffisamment valorisé, est apparu comme essentiel dans les moments décisifs de l'épidémie et qui doivent se battre pour arracher des salaires qui les sortent de la pauvreté et de la précarité. Ce sont aussi toutes les femmes travailleuses, victimes, comme leurs collègues hommes, des plans de licenciements, des baisses des salaires, du renforcement de l'exploitation… et de toutes les « mesures exceptionnelles » favorables au patronat, rendues possibles par « l'état d'urgence sanitaire ».
Il suffit de voir comment, en l'espace de moins d'une année, le « télétravail » s'est étendu, au détriment de la santé physique et psychique des salariés ; comment les entreprises ont pu tailler dans les effectifs, tout en recevant des milliards d'argent public. Et c'est dans ce contexte, où le nombre de chômeurs ne peut qu'exploser que la ministre du travail vient d'annoncer que ***la contre-réforme de l'assurance chômage*** *s'appliquerait, entraînant une baisse importante des allocations, un raccourcissement de la durée d'indemnisation, le tout accompagné du renforcement de la politique de « contrôle » et de sanctions des chômeurs. C'est une provocation supplémentaire contre les travailleurs, jeunes et moins jeunes, qui en annoncent d'autres : la réforme des retraites n'est pas abandonnée et on entend de plus en plus de voix qui prédisent qu'il faudra bien « rembourser » la « dette Covid ». C'est bien ce que fait l'Etat patron, quand il poursuit les politiques de restructuration et de démantèlement des services publics que ce soit dans la santé publique, dans l'enseignement, dans les « services sociaux »… Le « en même temps » qui voulait faire croire que les intérêts des travailleurs, des jeunes, des petits commerçants étaient pris en compte, se ramène à la défense « coûte que coûte » des seuls intérêts des monopoles, sur le dos des travailleurs et des peuples.*

Les grands actionnaires à la fête

Ces intérêts, ce sont notamment les dividendes que les actionnaires ont continué à toucher. Si les profits des entreprises du CAC 40 ont diminué de moitié en 2020 – il n'en demeure pas moins qu'ils se sont élevés à 38 milliards, avec 12,3 pour Sanofi, 7 pour BNP-Paribas, 4,8 pour Orange, 4,7 pour LVMH… Et que les actionnaires se sont partagé 29,6 milliards de dividendes et qu'ils attendent un « bonus » en 2021. Comme s'alarme un analyste des performances financières des actionnaires qui touchent 60 % des bénéfices des entreprises, « certains estiment que c'est un scandale de verser de l'argent aux actionnaires » d'entreprises qui bénéficient des aides publiques. Comme il est scandaleux de voir que des fonds d'investissement spéculatifs, qui imposent des taux de rendement à deux chiffres, sont suivis par tous les autres, comme cela vient de se produire lors de l'AG des actionnaires de Danone. Ce sont les travailleurs de l'agro-alimentaire, les producteurs de lait, qui le paieront.
C'est évidemment scandaleux et cela montre le caractère parasitaire du système capitaliste impérialiste basé sur l'exploitation des travailleurs et la spoliation des peuples. Cela vient s'ajouter aux colères sociales qui s'accumulent et qui ne pourront pas être contenues par les restrictions qui se renforcent.

Aller bosser, risquer de se faire contaminer dans les entreprises et rester confiné à partir de 18h et le week-end, trop c'est trop !

Depuis des mois, il n'est plus question dans le discours officiel de « clusters » dans les entreprises ou les transports, et pourtant ils sont légions. La seule « mesure », c'est d'annoncer que des vaccinations pourront se faire dans les entreprises, s'il y a des vaccins et des personnels pour les injecter, sans parler de la levée du secret médical pour celles et ceux qui se déclareraient « personne à risque ». Dans les entreprises, on sait ce que cela peut coûter !
Une année après le déclenchement de la pandémie, nous sommes plus que jamais réduits à aller travailler, à porter le masque partout, à s'entasser dans les grands magasins, juste avant leur fermeture… et à rester confinés le week-end, dans les villes où ne circulent pratiquement que les policiers, prêts à verbaliser.
Il est clair que le slogan qui dit notamment « De cette société là, on n'en veut pas, on la combat » est toujours plus d'actualité. Et que c'est l'ensemble du système capitaliste impérialiste qui est, en fin de compte, l'obstacle à abattre.

S'inspirer de l'esprit révolutionnaire de la Commune de Paris

Ce mois de mars, nous fêterons le 150e anniversaire de la mise en place de la Commune de Paris, en 1871, première révolution ouvrière et première expérience de pouvoir ouvrier au monde. Cette date est fêtée par tous les progressistes, les révolutionnaires dans le monde, par les communistes marxistes-léninistes, pour plusieurs raisons.
C'est une expérience qui a marqué l'histoire du mouvement ouvrier et qui a inspiré les grands dirigeants qui en ont tiré des leçons sur les questions de la révolution sociale, sur la question de la nature de l'Etat bourgeois, leçons toujours valables aujourd'hui.
La grave et profonde crise économique actuelle, qui est celle du système capitaliste impérialiste mondial, pose partout la question de la nécessité de lutter contre ce système, pour le renverser. Toutes les luttes ouvrières et populaires qui s'inscrivent dans cette perspective sont autant de points d'appui, pour nous tous.
Notre parti, comme l'ensemble des partis et organisations de la Conférence internationale des partis et organisations marxistes-léninistes (CIPOML), nous nous revendiquons de l'esprit révolutionnaire qui a animé les Communards et que notre parti, fondé le 18 mars 1979, exprime aujourd'hui, à travers l'orientation de « travailler à la rupture révolutionnaire avec le système ». ★

Abonnez-vous pour 3 numéros gratuits

Pour cela, il vous suffit de remplir ce bon et de nous le renvoyer à notre adresse nationale ou de le remettre à un de nos militants.

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Adresse internet : .....

La Forge vous parviendra pendant trois mois gratuitement sous pli ouvert.

La Forge - ***Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France***
15 cité Popincourt - 75011 Paris - Tél/Fax 01 48 05 30 14 - www.pcof.net - enavant@club-internet.fr

Tarifs d'abonnement pour la France

Pli ouvert (version papier) .....26 €
Version électronique (pdf) .....26 €
Pli fermé . . . . . 32 €
Abonnement avec **soutien** . . . . . 35 €

Chèque à l'ordre de : *Société En Avant*
15 cité Popincourt - 75011 Paris

Le « tournant régalien » de Macron, vers toujours plus de réaction

En février 2020, Macron a tenu un discours dans la ville de Bourtzwiller, dans la banlieue de Mulhouse, discours dans lequel il a lancé le thème de la lutte contre le « séparatisme », un terme qu'il a réussi à planter dans le débat public, avec celui de communautarisme, islamisme radical… Si la plupart des commentateurs l'ont analysé comme le « tournant régalien » du quinquennat, beaucoup y ont vu le début de la campagne pour sa réélection en 2022, avec l'idée qu'il voulait labourer ce terrain que la droite et l'extrême droite occupaient déjà. **En réalité, il s'agissait avant tout de mettre ces questions au centre des débats, pour essayer de s'extraire de la contestation sociale** qui se cristallisait autour du rejet de la réforme de la « retraite à points » et qui s'élargissait à d'autres secteurs, comme celui des enseignants, des hospitaliers, des personnels de l'enseignement supérieur, des femmes (le 8 mars 2020 sera puissant).

L'irruption de l'épidémie du coronavirus, en mars, a créé une situation nouvelle et inédite, qui a chamboulé ses plans et a provoqué une crise sanitaire qui a failli faire exploser le système de santé, miné depuis des années par les politiques néolibérales de restrictions en moyens humains et matériels. C'est l'engagement total des personnels de santé qui l'a évité, comme celui des « premiers et premières de corvée » dans les secteurs rendus essentiels aux yeux de tous – les caissières des grandes surfaces pour la nourriture, les éboueurs, les travailleuses dans les EHPAD, qui ont évité que les anciens soient totalement abandonnés, comme toutes celles et ceux de l'aide à la personne, sans oublier ceux des transports publics, les enseignants

La mise en place du « conseil sanitaire et de défense », qui prend les décisions en cercle restreint, va s'accompagner du recours massif aux forces de police et de gendarmerie pour imposer un système de contrôle et de restriction de la liberté de circulation, de réunion et de manifestation. Le parlement est réduit à une chambre d'enregistrement des décisions et décrets pris par l'exécutif, y compris dans les phases de « déconfinement ». Parallèlement, on a assisté à une entreprise de très grande ampleur de « remise à plat » des règles et procédures concernant les conditions de travail, de salaires, des modalités de licenciements toutes au profit des patrons, qui sont appelées à s'inscrire dans la durée et devenir la « norme ». Dans l'enseignement, le recours intensif au numérique à l'université – salué avec enthousiasme par la ministre Vidal – et la désorganisation profonde qui règne à tous les niveaux ont aggravé les inégalités et la sélection sociale. Pour l'ensemble des jeunes, les conséquences du coup d'arrêt imposé à leur vie sociale, culturelle, psychique et physique, sont très graves. Tous ces éléments contribuent au mûrissement d'une contestation sociale et politique qui se constate partout, avec des degrés certes différents, mais qui est commune à tous les pays touchés par la crise sanitaire qui est venue aggraver une crise économique qui commençait à se manifester avant la pandémie.

Il est indispensable de ne pas perdre de vue ces différents aspects, quand il s'agit d'analyser la phase actuelle de mise en œuvre de la politique annoncée en février, avec sa série de lois de plus en plus liberticides, de surenchères réactionnaires et de divisions. Si les objectifs électoraux en vue des présidentielles de 2022 sont omniprésents, il s'agit pour l'oligarchie de se préparer à affronter la contestation sociale qui enfle et l'aggravation des tensions internationales, dont l'impérialisme français est partie prenante.

Blanquer, Darmanin, Vidal, à la pointe de l'offensive réactionnaire

Blanquer a lancé la première charge contre l'islamo-gauchisme à l'université (octobre 2020). Darmanin a poursuivi avec la loi de « sécurité globale » (en novembre), puis celle sur le « séparatisme », qui est devenue « loi confortant les principes républicains ». Vidal a fait une première tentative pour introduire une clause d'obligation de respect des « valeurs de la république » dans la « loi de programmation de la recherche » ; elle a dû reculer devant la mobilisation des enseignants-chercheurs. Elle est revenue à la charge avec sa sortie sur « l'islamo-gauchisme » (1) qui gangrènerait l'université, en élargissant son attaque à la liberté de recherche dans les sciences humaines et sociales. Ces trois ministres ne cessent de s'encourager pour alimenter des polémiques qui vont immanquablement toujours plus à droite. Darmanin a débattu avec Marine Le Pen, lui reprochant sa « mollesse » vis-à-vis de la dénonciation de l'islam. Ce qui a permis à cette dernière de se montrer plus ouverte et tolérante que lui. Quant au débat avec Zemmour, l'objectif affiché par Darmanin était clairement de « gagner des électeurs du RN ». Dans les deux cas, il s'est situé dans la perspective d'un deuxième tour des présidentielles entre Macron et Le Pen.

Un des points communs à ces attaques par vagues successives, c'est la désignation de l'islam et celles et ceux qui pratiquent cette religion, comme source potentielle de problèmes. Mais cet arsenal de lois et de mesures mises s'élargit à toute personne, organisation, association, qui non seulement porteraient atteinte aux « valeurs de la République », mais aussi à « l'ordre républicain ». Les attaques contre les recherches universitaires visent en plus à établir un contrôle politique et idéologique sur les travaux qui participent à la contestation du système capitaliste impérialiste, que ce soit à travers des recherches sur la colonisation ou celles sur les discriminations liées au genre ou sur la notion de « race ». Si toutes ces notions et ces angles d'analyse sont discutables et que leur caractère scientifique doit être soumis à la critique, il n'en demeure pas moins que leur interdiction est inadmissible.

Cette entreprise réactionnaire a suscité des réactions et une forte opposition dans différents secteurs de la société, en particulier chez les jeunes, les intellectuels progressistes, dans les associations et les organisations implantées dans les milieux populaires, dans le mouvement syndical. Les guerres menées par les puissances impérialistes contre le terrorisme djihadiste, sont aussi de plus en plus contestées par les peuples qui les subissent et par les peuples des pays qui les mènent. Il faut travailler à les renforcer. ★

1- Islamo-gauchisme : slogan politique utilisé dans le débat public qui ne correspond à aucune réalité scientifique.

Des dizaines de milliers d'enseignants et chercheurs réclament la démission de Frédérique Vidal

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) Frédérique Vidal qui, mettant ses pas dans ceux de son ministre de tutelle J.-M. Blanquer, voulait commanditer une enquête par le CNRS sur la soit disant gangrène que constituerait l'islamo-gauchisme et le post-colonialisme dans le monde académique, a provoqué un tollé. Celle qui, d'autre part, est soupçonnée de favoritisme dans l'attribution de postes lorsqu'elle était présidente d'université à Lyon, a réussi à se mettre à dos la quasi-intégralité d'une communauté, des étudiants au Conseil National des Universités, qui était déjà vent debout contre une loi de programmation de la recherche (LPR) liberticide votée dans l'urgence, en plein confinement, en novembre dernier. Après avoir fait de l'occupation des universités un délit, officialisé l'intrusion de la police dans les facs et remplacé le jugement par les pairs par le clientélisme, le gouvernement continue de vouloir mettre le monde académique en coupes rangées. Alors que le CNRS lui-même, par la voix de son président pourtant très Macron-compatible, refusait de se prêter à un jeu qui mène au contrôle par l'Etat des thèmes de recherches en sociologie notamment, contrôle qui s'effectue en parallèle d'une privatisation rampante de l'ESR.

La pétition lancée par 200 chercheurs et universitaires accompagnée d'une tribune dans *Le Monde* qui exige la sauvegarde des droits et l'indépendance académiques ainsi que la démission de la ministre recueille aujourd'hui plus de 22 000 signatures, venues de tous les secteurs universitaires et de recherche, des sciences sociales bien évidemment puisque directement visées, mais aussi des disciplines scientifiques (physique, astrophysique, chimie, biologie, médecine,…). Alors que l'on voit ce type de répression exercé par les gouvernements réactionnaires du Brésil, de Pologne ou de Hongrie, la communauté académique et scientifique continuera de se battre et l'intersyndicale universitaire s'associe à l'appel à la grève et manifestation du 16 mars lancé par les organisations de jeunesse pour le droit à l'émancipation de la jeunesse par une éducation libre et indépendante. ★

Pétition : https://www.wesign.it/fr/science/nous-universitaires-et-chercheurs-demandons-avec-force-la-demission-de-frederique-vidal

Et maintenant les variants du virus !

Après le problème des masques, des vaccins, vient celui des variants de la Covid qui donne l'impression de ne pas pouvoir sortir de cette crise !
D'abord qu'entend-on par variants ? Les virus sont des organismes comprenant du matériel génétique, ARN ou ADN, qui ont besoin d'une cellule (à la différence des bactéries) pour se répliquer, se multiplier, faisant apparaître des mutations (il y en a déjà eu 20 000 recensées). Les variants qui prédominent sont ceux qui se propagent plus vite. C'est le cas des variants britannique, sud-africain, présents en France, mais aussi brésilien, californien, new-yorkais... Les plus fortes proportions de variants sont retrouvées chez les moins de 20 ans. D'après le Pr Velot, généticien moléculaire à l'université de Paris-Saclay, les vaccins à ARN font prendre le risque de mutations croisées avec d'autres virus. C'était le cas du virus de la grippe H1N1, recombinant ceux de la grippe aviaire, porcine et humaine. L'inquiétude aujourd'hui c'est que les mutants soient insensibles aux vaccins actuels.
Nous sommes dans une course sans fin avec des milliards dépensés, des populations et des économies paralysées, et un virus qui fait la nique ! A côté de cela, les industries pharmaceutiques se portent bien, merci pour elles. La concurrence entre pays impérialistes n'est pas absente de cette course pour maîtriser l'épidémie mais aussi avancer leurs pions dans la confrontation géopolitique. Elle amène les laboratoires à vendre prioritairement au plus offrant. C'est ainsi qu'Israël ou le Royaume-Uni ont pris de l'avance sur les vaccinations. L'OMS a eu beau mettre en place un dispositif nommé COVAX pour permettre l'accès du vaccin aux pays les plus pauvres, celui-ci a pris du retard.
D'après OXFAM, alors que plus de trois milliards de personnes n'ont pas accès à des soins de santé, un petit groupe de nations riches, représentant 14 % de la population mondiale, a fait main basse sur plus de la moitié des doses de vaccin contre la Covid. La fortune des milliardaires français – 175 milliards d'euros, soit deux fois le budget des hôpitaux – dépasse le niveau d'avant la crise. A Mayotte et La Réunion, l'épidémie explose, le sous équipement hospitalier fait qu'on est contraint de transporter des malades dans les hôpitaux de la métropole.
Les vaccins sont aussi un moyen de pénétrer des marchés. Ainsi la Chine a offert des doses à très bas prix ou gratuitement à plusieurs pays d'Afrique et notamment à l'Algérie, ce qui fait réagir Macron, digne représentant de l'impérialisme français, qui défend son pré carré en Afrique et réclame une aide de l'Union européenne pour y faire face.
Une campagne pour le libre accès des brevets est en cours à laquelle nous nous associons (1). Les recherches ont été payées avec des milliards de subventions d'argent public et ne doivent pas servir à augmenter les dividendes des actionnaires des laboratoires et des monopoles pharmaceutiques. ★

(1) En France : https://www.wesign.it/fr/sante/brevets-sur-les-vaccins-anti-covid-stop-requisition-
En Europe : www.noprofitonpandemic.eu/fr

Tableau de comparaison des vaccins déjà sur le marché dans le monde

Vaccin	COMIRNATY®,	Moderna	AZD 1222	Janssen	Spoutnik	CoronaVac
Laboratoire	Pfizer / Biontech	Moderna	Astra Zeneca +	Filiale de Johnson & Johnson	Vaccin	SinovacBiotech
Origine	États-Unis	États-Unis	Royaume Uni / Oxford	Etats-Unis	Russe	Chine
Technologie	ARN messager	ARN messager	Adénovirus	Adénovirus	Adénovirus	Virus entier inactivé
Effets secondaires	Syndrome grippal surtout après la 2e dose - Réaction Allergique	Idem Réaction allergique	Idem	Idem		
Stockage	Congélateur - 60 à - 80° C	Congélateur 6 mois à - 20° C et 30 jours entre 2 et 8°	Réfrigérateur 6 mois entre 2 et 8° C	Transport à - 60° C et conservation entre 2 et 8°	Réfrigérateur entre 2 et 8°	Réfrigérateur entre 2 et 8°
Espacement	2 doses	2 doses	2 doses	1 dose		2 doses
Effet sur les variants	Efficace sur variant anglais et sud-africain	Id. sur variant anglais moins sur le variant sud-africain, version modifiée en cours d'étude	Ok/variant anglais ?/variant sud africain			

Assurance chômage

Le gouvernement ne renonce pas !

Comme celle des retraites, la réforme de l'assurance chômage avait été mise en suspend avec la crise sanitaire. Le gouvernement vient de relancer sa machine à réduire les droits.
Le premier volet de de la réforme de l'assurance chômage était entré en vigueur le 1er novembre 2019. De pseudo-avancées étaient mises en avant concernant de potentielles ouvertures de droits pour les indépendants et les démissionnaires (à condition d'avoir travaillé suffisamment et d'avoir un projet de reconversion). Mais l'essentiel se ramenait à un durcissement des ouvertures de droits : nécessité d'avoir travaillé six mois sur les 24 derniers mois au lieu de quatre mois sur les 28 derniers mois avant la réforme. Une dégressivité des allocations était mise en place (dans un premier temps, pour les plus hauts revenus)... Une deuxième phase de la réforme, à savoir la refonte du mode de calcul de l'indemnisation, devait entrer en vigueur au 1er avril 2020. La crise sanitaire a contraint le gouvernement à bouleverser ce calendrier : ce second volet n'a pas été mis en œuvre au 1er avril dernier et la plupart des mesures du premier volet avaient été suspendues jusqu'au 1er avril 2021.
Depuis un an, la situation économique s'est fortement dégradée, mais le gouvernement n'a pas pour autant l'intention d'ajourner plus longtemps sa réforme. Il a juste modulé quelque peu certaines mesures : en période de crise, il faudra avoir travaillé quatre mois sur une période de référence de 24 mois pour ouvrir des droits au chômage. Si le nombre des demandeurs d'emploi inscrits dans la catégorie A de Pôle Emploi baisse d'au moins 130 000 sur six mois et si le nombre des déclarations préalables à l'embauche pour des contrats de plus d'un mois est d'au moins 2,7 millions sur les quatre derniers mois, il considérera que la situation du marché du travail s'améliore et rétablira la nécessité d'avoir travaillé au mois six mois sur les 24 derniers mois pour ouvrir des droits au chômage.
Cette légère concession que le gouvernement fait sur le premier volet de la réforme ne doit pas occulter le fond : la période de référence reste réduite de 28 à 24 mois et la modulation – 4 ou 6 mois – est conjoncturelle. Quant au deuxième volet de la réforme (qui devait initialement être appliqué au 1er avril 2020), il est maintenant annoncé pour une entrée en vigueur au 1er juillet 2021. Modifiant la formule de calcul des indemnités de chômage, il est particulièrement pénalisant.
De quoi s'agit-il exactement ? Une fois remplies les conditions d'ouverture ou de recharge des droits (qui comme nous venons de le voir se sont durcies), le montant de l'allocation de retour à l'emploi est calculé en fonction d'un salaire journalier de référence (SJR). Jusqu'à présent, seuls les jours travaillés par le demandeur d'emploi étaient pris en compte. Avec la réforme, le SJR sera calculé à partir d'une moyenne mensuelle incluant les jours non travaillés. Les plus précaires (qui ne travaillent pas en continu), seront les plus pénalisés. Au total, des centaines de milliers de chômeurs devraient ainsi subir une baisse substantielle de leurs allocations pouvant aller jusqu'à plusieurs centaines d'euros !
Pour Macron et son gouvernement, l'enjeu est double. Budgétairement, il s'agit de commencer à nous faire payer des dépenses colossales débloquées pour « sauver l'économie ». Politiquement, il tient à montrer à l'oligarchie, avant l'échéance des présidentielles de 2022, qu'il respecte, malgré la crise, la feuille de route des contre-réformes de son quinquennat. Il commence par s'attaquer aux chômeurs, c'est-à-dire à ceux qui ont le moins de facilités pour organiser une riposte collective. Mais c'est bien à tous que la guerre est déclarée.
L'idéologie réactionnaire qui prétend que les allocations chômage et plus généralement les prestations sociales sont des encouragements à la paresse doit être dénoncée. Tout comme la multiplication des contrôles, le tout-numérique qui déshumanise les rapports entre Pôle Emploi et ses usagers et les parcours du combattant qu'il faut pour obtenir ses droits. Avec les chômeurs, les précaires, et tous ceux qui sont menacés de perte d'emploi, avec tous ceux qui ne se résignent pas, qui s'organisent et qui se battent, nous disons : Non à la réforme crapuleuse de l'assurance chômage ! Ce ne sont par les chômeurs qui sont responsables du chômage ! Indemnisation décente pour tous ! ★

11 février : mobilisation des AESH

Le 11 février dernier, date anniversaire de la loi de 2005 sur l'inclusion des élèves en situation de handicap, les Accompagnant.e.s des élèves en situation de handicap se sont mobilisées un peu partout en France. Pour la première fois, les AESH étaient appelées à la grève dans un cadre national.
La situation des AESH, dont plus de 90 % sont des femmes, constitue toujours un véritable scandale : alors que ce travail est complexe, difficile, le salaire en est dérisoire, aggravé encore par un temps partiel imposé.
Les AESH perçoivent en moyenne 760 euros pour 24 heures d'accompagnement élèves, ce qui ne prend pas en compte l'amplitude qui contraint les AESH à être présent.e.s toute la semaine, ni l'auto-formation nécessaire pour accompagner des élèves qui peuvent souffrir de handicaps très divers, ni le travail de préparation effectué souvent par les AESH pour élaborer des supports et faciliter l'accompagnement, ni encore la pénibilité. Les conditions de travail ont été aggravées encore par la crise sanitaire et le recours de la mutualisation à outrance pour les rentabiliser au maximum, via le PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisé), structure qui permet de mutualiser les AESH sur plusieurs établissements.

La mobilisation a été particulièrement importante à Toulouse

Ils et elles étaient ainsi plus de 200 rassemblé.e.s au centre de Toulouse, avant de se rendre au Rectorat où une délégation a été reçue. L'une après l'autre, dans des prises de parole entrecoupées de chansons et de slogans, les AESH ont dit leur colère, une colère profonde contre une institution qui les maltraite et veut encore plus les rentabiliser avec les PIAL. « On peut accompagner jusqu'à 5 élèves en même temps ! » « Notre travail n'a plus aucun sens ». Les emplois du temps sont constamment modifiés pour s'adapter à la demande. Elles ont l'impression d'être des bouche-trous. Leur travail est nié. Quelle relation peut-on construire avec un élève pour l'accompagner et lui offrir un cadre bienveillant avec une telle organisation ? Les AESH demandent la dignité, d'être reconnu-e-s. Elles demandent un salaire qui puisse les faire vivre dignement et qui corresponde aux responsabilités et aux tâches mises en œuvre. Il faut aussi en finir avec le mépris, la dévalorisation permanente ! Avec la crise sanitaire, l'Education nationale n'a même pas pris en compte la spécificité de leur travail qui leur demande d'être au plus près des élèves, et alors que pour certains, du fait de leur handicap, le port du masque est compliqué. Aucune protection particulière n'a été prévue. Pire encore, dans certains établissements ou écoles, les AESH ont dû s'imposer pour obtenir de simples masques, n'ayant pas été prévu.e.s dans les effectifs !
Des enseignants sont intervenus pour exprimer leur soutien. La FCPE était aussi présente pour dire combien les AESH sont indispensables auprès des élèves en situation de handicap et la nécessité de les revaloriser.
Cette mobilisation sous le soleil a redonné de l'énergie ! Il y avait aussi la joie et la fierté de se retrouver nombreuses pour cette mobilisation qui en appelle d'autres.
Les AESH sont emblématiques d'une profession très féminisée, dont le travail est dévalorisé. Elles font bien partie des « premières de corvée » que ce 8 mars, avec une grève féministe, entend faire sortir de l'invisibilité. ★

Les coupes budgétaires continuent dans les lycées et les collèges

1883, c'est le nombre de postes d'enseignants qui seront supprimés à la rentrée 2021. Blanquer poursuit ainsi son œuvre de destruction du service public d'éducation. Après 465 postes en 2019, 820 en 2020, c'est de nouveau le double de postes qui seront supprimés à la rentrée prochaine, alors même que le nombre d'élèves augmente (+ 45 000 élèves). Cette politique d'austérité se fait au détriment des élèves et des conditions de travail des personnels.

Heures sup, refus des temps partiels : un management de combat contre les personnels

La politique de Blanquer va à l'encontre des besoins des élèves, notamment de ceux issus des couches populaires. Le nombre d'élèves augmentant, la crise sanitaire nécessiterait davantage de personnels pour mettre tous les élèves en situation de réussite, afin de rattraper les retards accumulés, réduire les écarts scolaires. C'est tout l'inverse qui se produit. La politique de Blanquer : c'est moins de profs pour plus d'élèves par classe, moins de postes pour un alourdissement du temps de travail, sans reconnaissance.

Décryptage de la politique en cours

25 académies subissent des suppressions de postes alors que les effectifs élèves augmentent. Quelle est la réponse du ministère ? Les enseignants vont compenser les suppressions par davantage d'heures supplémentaires. Blanquer a d'ailleurs imposé depuis 2019 deux heures supplémentaires obligatoires (HSA). Ainsi, dans l'académie de Toulouse, le ministère se vante d'avoir créé 25 postes, alors qu'il s'agit en réalité de 55 postes supprimés. Comment est-ce possible ? Tout simplement parce que le nombre d'heures supplémentaires exigées aux enseignants équivaut à 25 postes. Dans l'académie de Bordeaux, c'est 139 équivalents temps pleins qui sont ainsi transformés en heures supplémentaires. Dans le même temps, les rectorats exigent que le pourcentage d'heures supplémentaires de chaque enseignant se rapproche des 10 % du temps de service, et que les temps partiels, non thérapeutiques, soient systématiquement refusés. Dans le même temps, le ministre joue au « bon élève » au sein du gouvernement puisqu'il va rendre 200 millions d'euros initialement prévus au budget de l'Education nationale. 200 millions, c'est pourtant l''équivalent de 4 200 postes d'enseignants… Voilà donc par quels stratagèmes Blanquer organise la saignée dans l'éducation.

Les effectifs par classe augmentent malgré l'engagement des personnels

La politique en cours a comme conséquence d'alourdir les conditions d'apprentissage puisque les effectifs augmentent. Dans l'académie de Toulouse, il faudrait créer 105 postes pour garder le même taux d'encadrement professeur/élève qu'en 2020. Mais il en faudrait 617 de plus au taux d'encadrement de 2017.
A la base, les enseignants tentent souvent, par tous les moyens, de combattre les suppressions de classe qui se multiplient. Beaucoup d'équipes enseignantes détournent les heures d'autonomie de la réforme Vallaud-Belkacem pour ouvrir des classes. Initialement, ces heures étaient destinées à faire des demi-groupes dans les disciplines scientifiques, en langues, à faire du co-enseignement, de l'accompagnement personnalisé (AP). Ni Vallaud-Belkacem, ni Blanquer n'ont donné les moyens humains et matériels pour permettre cela. La conséquence c'est que pour pallier au désinvestissement de l'Etat, les enseignants sont contraints de choisir entre sacrifier les demi-groupes dans des disciplines où cela est essentiel ou avoir des classes surchargées.

A l'approche de la rentrée 2021, les mobilisations s'amplifient

Dans de nombreux lycées et collèges, les conseils d'administration deviennent des lieux de bataille (avec toutes leurs limites) contre l'insuffisance des moyens donnés par le ministère. Les parents d'élèves participent souvent au combat, votent des motions avec les personnels enseignants. Au lycée des Graves, près de Bordeaux, les enseignants ont réussi par leur mobilisation à faire reculer le nombre d'heures supplémentaires et à sauver un poste sur deux. La mobilisation des enseignants, des parents, des élus locaux prenant des positions en faveur des couches populaires doit s'amplifier pour mettre en échec la destruction du service public d'éducation. Il est essentiel de faire de ce combat une lutte commune de tous les personnels enseignants, de créer des passerelles entre les différents établissements concernés par les suppressions de postes, de classe, de développer la solidarité entre tous les personnels. Ce n'est pas la situation de son établissement seulement qui est impactée, mais les conditions de travail et d'étude de tous. ★

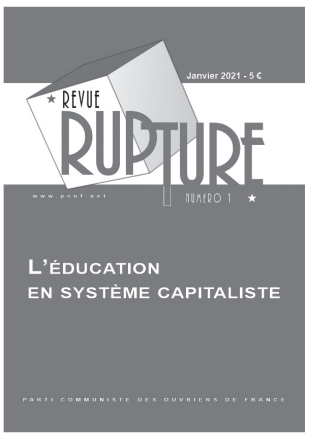

Prix 5 €
Disponible à Sté En Avant
15 cité Popincourt
75011 Paris

Logement social à Bourges Nord

La colère monte contre les hausses de charges et la pauvreté

L'Union Amicale des Locataires (UAL) adhérente à la CNL a repris le flambeau de son Président, notre ami Pierre Effa, avec l'esprit combatif de notre camarade Josseline Bruneau, « la résistante des HLM d'Avaricum », qui a trouvé son renforcement dans la participation du collectif militant au 40e anniversaire du PCOF en 2019.

Le nom donné au centre associatif « le Hameau de la Fraternité » et le combat de l'UAL pour le « vivre ensemble » s'opposent en tout point à la loi « islamophobe » du « séparatisme » qui veut opposer ouvriers français aux immigrés et leurs familles. Ils ont pourtant, ensemble, sur trois générations, par leur force de travail, participé à la construction des HLM apportant la diversité culturelle, la convivialité sociale. C'est de là qu'est sorti le groupe de musique arabo-andalouse Albaycin qui nous rappelle tout l'apport du monde arabo-musulman, à l'opposé d'un « roman national » selon Macron tout inspiré de Charles Maurras et son discours de haine. C'est dire que les associations ne sont pas prêtes, même avec le chantage aux subventions, à faire allégeance à une République qui les prive de Fraternité et de de Liberté.

La lutte des locataires en hausse

Malgré un état d'urgence sanitaire qui a imposé la fermeture des permanences de l'UAL, 2020 a été l'année d'une montée en puissance des actions collectives auprès des locataires dans les cages d'escalier, avec des pétitions gagnant nombre d'immeubles d'où une forte progression des d'adhésions à l'UAL. En effet, les habitants des quartiers populaires n'en peuvent plus et la colère monte contre la double peine. Non seulement ils subissent un confinement à l'étroit dans des logements dégradés faute d'entretien, mais en plus ils voient leurs revenus menacés par la baisse des APL avec le nouveau mode de calcul et une augmentation des charges indues (eau chaude et chauffage), jusqu'à 15 % sur les provisions 2021. Sans compter le chômage, qui les basculent dans la pauvreté laissant à peine le nécessaire pour manger. C'est dire l'importance du tissu associatif solidaire.

L'UAL a fait venir la presse pour dénoncer les défauts de travaux d'entretien des HLM laissés à l'abandon avec un taux de vacance élevé, ce, malgré un Plan de Rénovation Urbaine (PRU) le plus élevé de France. Des handicapés confinés se sont retrouvés un mois sans ascenseur parce qu'en panne, nombre de locataires subissent les fuites d'eau, l'insalubrité. Dans la presque totalité des demandes de remboursement des charges indues et des travaux d'entretien portées par l'UAL, les locataires ont eu gain de cause. L'autorité de l'UAL-CNL sort renforcée, devant les bailleurs sociaux et la municipalité divers gauche.

La crise du logement, situation explosive

La Fondation Abbé-Pierre (FAP), dans son rapport 2020 du 2 février, alerte sur une crise sociale explosive dans les banlieues traversées par la crise du logement social que nous révèle l'état d'urgence sanitaire. 300 000, c'est le chiffre des sans-domicile alors que la construction de logements est en chute. Pourtant, le logement rapporte plus à l'Etat (80,6 milliards) qu'il ne lui coûte (38,5 milliards). Aux 16 000 expulsions, il faut ajouter 12 000 dans l'attente de la fin de la trêve prolongée le 1er avril 2021. Les appels à « SOS Loyers impayés » en hausse de 47 % vont exploser avec la baisse des droits des chômeurs, ce, malgré le recours au Fond de Solidarité Logement. La situation dans le logement privé est hors contrôle. L'UAL-CNL participe au collectif « Vive l'APL » contre la politique gouvernementale de baisse de l'APL qui touche plus de 50 % des locataires de Bourges Nord. Le rapport 2020 nous montre que, pour l'Etat, la baisse de l'APL c'est 3,9 milliards d'économie. L'UAL-CNL participera à la journée d'action du samedi 27 mars 2021 qui, dans 21 pays d'Europe, mobilise pour le droit au logement, l'arrêt des expulsions, contre le logement cher. ★

Manifestation le 27 mars à Paris à 15h place du Châtelet.

Prolongement des vieilles centrales nucléaires : une décision lourde de conséquences

Le 25 février, l'ASN rendait publique une décision qui ouvre la voie à la prolongation pour dix ans des plus vieilles centrales du parc nucléaire français. Des centrales qui datent de la fin des années 70 et des années 80, conçues pour une durée de vie de 40 ans. Cela concerne 32 réacteurs de 900 MW situés dans huit centrales – Bugey (Ain), Blayais (Gironde), Chinon (Indre-et-Loire), Cruas (Ardèche), Dampierre (Loiret), Gravelines (Nord), Saint-Laurent (Loir-et-Cher) et Tricastin (Drôme).

Cet avis stipule que la prolongation de vie de ces centrales est possible à certaines conditions, notamment après un réexamen au cas par cas et des travaux. Ces derniers concerneraient notamment l'épaississement de la dalle de confinement des réacteurs, le renforcement de la protection des installations face à un certain nombre de risques qui n'ont pas été pris en compte à cette époque (séisme, canicule, sécheresse,…) et une diversification du système de refroidissement des piscines qui stockent le combustible usé. L'ASN donne également un calendrier pour l'accomplissement de tous ces travaux.

Les opposants à cette décision qui englobe les anti-nucléaires les plus résolus jusqu'à des scientifiques plus nuancés, appellent à la fermeture des centrales les plus anciennes. Pour justifier cette position, ils mettent en avant plusieurs solides arguments.

Le physicien nucléaire Bernard Laponche, ancien du CEA et aujourd'hui membre de l'association de scientifiques *Global Chance,* écrivait dans un rapport de décembre 2020 : *« L'analyse sur la période 2010-2020 des incidents graves sur les réacteurs du parc nucléaire d'EDF met en évidence une augmentation des risques du fait du vieillissement des installations, des défaillances d'équipement, des défauts de maintenance et des erreurs d'exploitation. »*

Il démontre aujourd'hui, dans une autre étude, qu'EDF n'a pas les capacités d'assurer dans les temps ces améliorations. Ce sont des travaux absolument colossaux, qui vont engloutir des sommes très importantes. Un exemple : pour la première visite décennale à Tricastin [Drôme], EDF a mobilisé 5 000 travailleurs pendant six mois, pour un seul réacteur. Comment l'entreprise pourrait-elle réaliser les travaux nécessaires sur les 32 réacteurs dans les délais impartis ? D'autant que l'état du parc nucléaire français est préoccupant comme l'a souligné un des derniers rapports de l'ASN. Mais cette agence est sous pression des autorités car le pays est complétement dépendant du nucléaire pour son approvisionnement énergétique.

Non seulement, comme nous l'avons souligné à maintes reprises dans ces colonnes, il y a un entêtement de la part des différents gouvernements qui se sont succédé sur cette question du nucléaire, une véritable fuite en avant, mais en plus elle s'accompagne d'un manque total d'anticipation puisque l'on se retrouve dans cette situation paradoxale où l'on a besoin pour notre approvisionnement de relancer les vieilles centrales mais qu'EDF sera dans les faits incapable de le faire dans les délais.

Le réseau Sortir du nucléaire dans son communiqué du 25 février dénonce également le fait que l'ASN a revu ses exigences à la baisse pour s'adapter aux difficultés industrielles que pourrait rencontrer EDF. Le communiqué du réseau se termine par cet appel que nous reprenons à notre compte : « Nous appelons chacune et chacun à s'opposer à la poursuite du fonctionnement de ces vieux réacteurs, qui génèrerait par ailleurs la production de déchets ingérables supplémentaires. Pour préserver les générations futures, l'urgence doit être de changer de système énergétique de façon pérenne, pas de gaspiller des dizaines de milliards d'euros dans le rafistolage illusoire de vieux réacteurs pour tenter de les faire tenir une ou deux décennies de plus. » ★

1- Rapport de B. Laponche : http://www.global-chance.org/Les-risques-du-prolongement-de-la-duree-de-fonctionnement-des-reacteurs-de-900-MW-d-EDF

2- Communiqué du réseau Sortir du nucléaire : https://www.sortirdunucleaire.org/Prolongation-du-fonctionnement-des-reacteurs-de

Dans une tribune du *Monde* du 7 janvier, des chercheurs ont dénoncé le licenciement d'une chercheuse embauchée par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

Sous le titre « Défendre la liberté de la recherche en sciences humaines et sociales », ils expliquent que cette sociologue a été sanctionnée pour avoir développé des travaux de recherche venant contredire le discours dominant sur l'amélioration continue de la sûreté de la filaire nucléaire, de trahir le point de vue institutionnel de l'IRSN qui veut rendre acceptable cette source d'énergie.

Cela s'est passé avant l'offensive de la ministre de la recherche, sur le thème de l'éradication de l'islamo gauchisme dans la recherche universitaire. ★

Un 8 mars 2021 qui met à l'honneur les « premières de corvée » !

A l'heure où paraîtra notre journal, la journée du 8 mars aura vu partout en France et dans le monde, des mouvements de grève, des arrêts de travail, et des manifestations par lesquels, femmes et hommes diront leur refus des inégalités entre les sexes comme des violences faites aux femmes.

Cela fait plusieurs années qu'en France, des organisations de femmes, et notamment l'Organisation Femmes Egalité, posent la revendication de la revalorisation des salaires dans les métiers féminisés. S'appuyant sur des travaux de sociologues et sur leurs liens avec des femmes travailleuses, ces militantes du droit des femmes ont largement argumenté cette revendication démontrant, chiffres à l'appui, que dans tous les métiers où les femmes sont massivement employées, les salaires sont tout en bas de l'échelle.

La pandémie de Covid-19, et en particulier le confinement qui a été décidé par le gouvernement mi-mars 2020, ont braqué un projecteur sur cette réalité. Celles qu'on a fort justement appelées les « premières de corvée » : caissières, employées du nettoyage, de l'aide à la personne, personnel soignant – et comme on le dit aujourd'hui tous les métiers du « care » –, personnel des établissements scolaires (surveillante, AESH, mais aussi ATSEM, etc.) ont des salaires ridiculement bas. « Premières de corvée », car elles ont dû, souvent la peur au ventre dans les premières semaines du confinement, sans masque et sans protection particulière, aller travailler. Et elles l'ont fait avec beaucoup de courage et de dévouement. Le confinement a montré que la société ne pouvait pas fonctionner sans leur travail essentiel. Si les soignants ont été applaudis lors du premier confinement, nombreux ont été ceux qui ont également souligné, sur les réseaux sociaux, mais aussi par des slogans sur des draps tendus aux fenêtres ou peints sur les murs, le travail des employées du commerce, des femmes de ménage, des auxiliaires de vie, de toutes celles qui ont continué d'aller travailler parce que la société ne pouvait pas se passer d'elles. La pandémie a donc mis en lumière, aux yeux de tous, le rôle essentiel que joue le travail de ces femmes, un rôle social qui n'est pas reconnu, la reconnaissance d'un travail dans notre société se mesurant par le niveau de rémunération. Et si le salaire n'est pas à la hauteur de l'apport de ces femmes travailleuses à la vie de la société c'est parce que leurs compétences, les savoir-être et savoir-faire qu'elles possèdent ne sont pas reconnus.

Le fait que, cette année, l'Appel unitaire, signé par les syndicats (CGT, FSU et Solidaires), de nombreuses associations féministes (dont Femmes Egalité) et des collectifs divers (1), ait mis au centre de la grève féministe, les « premières de corvée », revêt une grande importance. Que ces différentes organisations aient pu se mettre d'accord sur cet axe est une avancée majeure. Cela signifie que la compréhension de l'importance de cette revendication s'est élevée et si la situation de pandémie y a contribué, tant mieux ; mais c'est aussi le résultat d'un combat patient et argumenté depuis des années pour faire comprendre à l'ensemble du monde du travail que ce levier de la revalorisation des salaires dans les métiers féminisés est une question de justice sociale, que non seulement cette revendication n'est pas dirigée contre les autres travailleurs, cela va sans dire, mais qu'elle peut être un levier pour faire progresser l'ensemble des salaires.

Défendre cette revendication, l'avoir mise au centre du 8 mars 2021, c'est aussi se montrer solidaire du combat que les femmes de ces secteurs ont engagé : celui des aides à la personne de l'ADMR du Loir-et-Cher, des AESH de Toulouse (2), des salariés de l'accompagnement des handicapés, celui des femmes de chambre, des travailleuses de Téléperformance, des exclues du Ségur, et de tant d'autres. Ce 8 mars aura aussi été l'occasion de défendre la société pour laquelle nous nous battons : une société où les discriminations de genre seront exclues, où la femme sera l'égale de l'homme dans tous les domaines de la vie. ★

1- Voir l'ensemble des signatures sur le tract disponible sur notre site : www.pcof.net.
2- Voir les articles consacrés à ces deux luttes dans cette édition de notre journal.

RSA Jeunes ou « garantie jeunes » ?

La vraie alternative au « malheur d'être jeune » en 2020 - 2021

La grande majorité des jeunes étudiants est confrontée à une détresse pédagogique, matérielle et mentale sans précédent. Les jeunes diplômés ne trouvent pas d'emploi. La situation des jeunes travailleurs pauvres et précaires s'est encore brutalement aggravée. Le nombre des « ni en étude, ni en emploi, ni en formation » frôle le million… C'est dans ce contexte que s'est ouverte une polémique entre partisans de l'ouverture du RSA aux moins de 25 ans et le gouvernement qui lui oppose une généralisation de la « garantie jeunes ».

C'est Louis Gallois, ancien dirigeant d'Airbus, de la SNCF et de PSA devenu chantre de la « réindustrialisation de la France » et du « zéro chômeur de longue durée », qui a relancé la débat en plaidant pour un RSA ouvert aux 18 - 25 ans et revalorisé (*« on ne peut pas vivre avec 500 euros par mois et on ne peut même pas chercher du travail »*). Le gouvernement s'y dit farouchement opposé. La garantie jeunes, avec une allocation mensuelle de 497 euros maximum, versée au plus pendant 18 mois, est une option beaucoup moins coûteuse que la ministre du travail et le délégué général des Jeunes avec Macron défendent en arguant qu'*« aucun jeune en situation de précarité n'aspire à des prestations comme seul horizon »*. Quelle hypocrisie et quel cynisme *à* l'heure où des dizaines de milliers de jeunes diplômés, voire surdiplômés, ne trouvent pas de travail *!*

Prétendant apporter ainsi sa part au dispositif « un jeune, une solution », la Fondation Total a ouvert un campus privé : Industreet. Installé à Stains, en Seine Saint-Denis, au cœur du Grand Paris, il vient d'être inauguré par Macron. Avec des moyens importants et des parcours individualisés, il prétend offrir *à des jeunes « avec ou sans diplôme »* l'opportunité de raccrocher sur une formation intéressante et susceptible de déboucher sur un emploi. Les cursus courts (de 12 à 18 mois), en immersion avec les entreprises, sont centrés sur l'acquisition des strictes compétences, savoirs et savoir-faire dont elles ont besoin dans les *« métiers de demain »*. Nous sommes donc loin de *« l'émancipation de chacun et de chacune »* dont la ministre du travail et LREM font profession de foi !

Le gouvernement qui revendique 7 milliards investis dans le plan *« un jeune, une solution »*, vient de sortir de son chapeau un nouveau slogan : *« un jeune, un mentor »*, celui-ci étant censé l'aider dans sa formation ou sa recherche d'emploi. Dans le sillage de Piketty, des « économistes atterrés » (par les excès du libéralisme) suggèrent une *« contribution des plus fortunés de nos aînés »* au financement d'une *« allocation d'autonomie universelle »*. Le maire de Lyon (EELV) annonce l'expérimentation par Le Grand Lyon d'un « RSA jeunes » d'un montant de 300 à 400 euros… Une telle effervescence n'est pas sans lien avec l'approche d'échéances électorales. Plus fondamentalement, elle traduit les inquiétudes que suscitent, chez le patronat et les partis qui aspirent à la gestion de la crise, une situation grosse de colères sociales, d'explosions incontrôlables, mais aussi de contestation du système.

Nous combattons les arguments qui laissent entendre que les aides sociales seraient un encouragement à la paresse. Ouvrir la RSA aux jeunes de moins de 25 ans est un minimum dans ce contexte de crise et de plongée brutale de millions d'entre eux dans la pauvreté. Mais pour obtenir ces aides et gagner sur leurs revendications, s'organiser et se mobiliser est encore la meilleure *« garantie »*.

LE JOURNAL DE L'UNION DES JEUNES RÉVOLUTIONNAIRES
N°09 Février 2021 UJR
LE FIL ROUGE
LUTTONS!
SOMMAIRE
>> Jeunesse et crise sanitaire : la précarité explose et la colère monte
>> Tract de l'UJR sur la situation des étudiants
>> Anti-impérialisme : Troupes françaises, hors du Sahel !
prix libre
NI CHAIR À CANON NI CHAIR À PATRON !
COMBATTONS LA PRÉCARITÉ ET LA GUERRE

Dans son journal **Le Fil rouge**, qui vient de paraître, et que nous encourageons nos lecteurs à faire connaître, l'Union des Jeunes R*évolutionnaires* revendique : *« Réouverture des universités avec les moyens nécessaires, hausse et élargissement des bourses, ouverture du RSA au moins de 25 ans, aides durables et à long terme pour les jeunes précaires… ! »* Elle conclut par cet appel : *« Nous avons un futur à construire loin de la logique de l'exploitation, de la précarité et des guerres, un sens critique à nourrir sans être traités d'irresponsables ou d'immatures. Combattons ensemble le système capitaliste impérialiste ! »* ★

Il n'y a pas de honte à se battre pour des indemnités "supra-légales" conséquentes !

Sur le terrain de la lutte de classe avec la multiplication des plans de licenciements, la réponse des travailleurs – reprise ou pas par des structures syndicales – est en train d'évoluer. Certes de façon encore limitée, mais elle commence à faire tache d'huile.

Des secteurs, face à ces licenciements, à ces fermetures d'entreprises, laissent tomber tous les vieux sophismes autour de la « lutte pour préserver l'emploi », la recherche de « solutions ou d'alternatives économiques »… Le recours à la grève dépasse le cadre de la sidération, de la protestation pour accompagner les négociations dans le cadre du PSE (plan de sauvegarde de l'emploi), pour aller à la confrontation avec le patronat et exiger le maximum de compensations (financières et autres).

La lutte dans le cadre des PSE n'est pas pour autant abandonnée, mais un accord à tout prix entre « partenaires sociaux » pour accompagner les licenciements « imposés » ou « volontaires » (?!) n'est plus la priorité des priorités pour de plus en plus de syndicalistes, notamment CGT. Ce qui ne veut pas dire que les pressions de tous ordres et à tous les niveaux n'ont pas d'effets – comme on l'a vu chez Bridgestone – pour contraindre toutes les organisations syndicales à donner leur accord aux plans de restructuration.

L'affrontement avec le patronat s'est déplacé autour de ce qu'on appelle les « indemnités supra-légales » prévues dans le cadre des PSE (à l›entière discrétion des employeurs), et qui existent en tant que telles dans les textes.

Mais il faut aller les chercher sur le terrain de la lutte elle-même. D'autant qu'avec les ordonnances Macron de 2017, la DIRECCTE est habilitée à homologuer les PSE avec ou sans accord des organisations syndicales, donc sur la seule base proposée par l'employeur et sans même tenir compte de l'existence ou non du montant de ces indemnités « supra-légales» »

Paradoxalement à ce qu'escomptait le patronat avec ces ordonnances Macron, en enfermant les organisations syndicales dans des discussions à n'en plus finir autour du PSE avec des dates taquet, les syndicats, pour peu qu'ils laissent tomber la recherche de « propositions alternatives » et/ou la bataille juridique à tout crin sur la « viabilité » du PSE, ont un rôle important à jouer pour permettre aux travailleurs d'arracher des indemnités « supra-légales » maximales.

La velléité reprise par toutes les confédérations syndicales, et plus particulièrement par la CGT, d'amener les patrons à prendre en compte l'intérêt de la filière industrielle ou/et technologique… l'intérêt de l'industrie française, celle de la Région, voire du Département… ou tout simplement celle de l'entreprise (?!) pour qu'ils limitent le nombre de licenciements… n'imprime plus.

Bosch à Rodez vient d'annoncer 700 suppressions de postes et ose déclarer avec cynisme : *« ça aurait pu être la fermeture pure et simple de l›usine »* ! Une nouvelle fois la démonstration est faite que ces odieux chantages « salaires contre emplois » que Bosch a organisé sous forme de référendum il y a quelques années déjà, font qu'avec les reculs concédés, les travailleurs licenciés partent avec toujours moins d'indemnités et encore moins de chance de retrouver un emploi vu la violence de la crise.

Le développement de tel ou tel secteur industriel comme l'implantation de telle ou telle enseigne de distribution, en premier comme en dernier ressort, c'est le Capital qui en décide en fonction de ce qu'il estime pouvoir dégager en termes de profit. La création d'emplois pour le Capital, c'est d'abord la possibilité d'exploiter la force de travail, passage obligé pour valoriser ses investissements. Sans force de travail, pas de profits.

Pour les travailleurs, contrairement au Capital, se battre afin de conserver son travail, est une question de survie. Mais une question de survie qui intègre aussi la lutte nécessaire pour maintenir un niveau de salaire en rapport avec qu'il est nécessaire dans cette société pour se loger, s'habiller, se nourrir, élever ses enfants, etc.

Les travailleurs, en disant « *Non aux licenciements* » et en obligeant les patrons à payer au prix fort les suppressions de postes, font que les licenciements deviennent plus « chers ». En même temps, par leurs luttes et leurs grèves, y compris contre ces plans de licenciements, ils entretiennent un certain rapport de force qui bénéficie directement à l'ensemble des travailleurs contre les prétentions du Capital. ★

Loir-et-Cher

Avec les ouvriers de Tecalemit en grève

Depuis le 11 février, les ouvriers du site industriel de Tecalemit, à côté de Blois (41), sont en grève illimitée 24 heures sur 24 avec blocage du site. Ce mouvement fait suite à l'annonce du déménagement pour novembre 2021 de la production sur le site de Luceau dans la Sarthe, à une centaine de kilomètres de Blois, et les licenciements que cela va induire. Cette usine de 112 salariés en CDI et une quarantaine d'intérimaires, produit essentiellement de la tuyauterie liée au transport de tout type de fluide pour les moteurs d'avion. Les donneurs d'ordre sont Airbus, Safran, Gardner, Dassault aviation, Liebherr Aerospace.

Le 6 juillet, les salariés avaient débrayé une première fois pour exiger de la direction des explications alors que la société cherchait à embaucher peu de temps auparavant.

Le 28 juillet, le CSE privilégiant la bataille juridique contre les licenciements mandatait un expert et un avocat pour contester les licenciements.

Un nouveau débrayage avait quand même lieu le 31 juillet pour soutenir un salarié dans une procédure disciplinaire. Les grévistes dénonçaient les pressions pour les pousser à accepter leur transfert ou pour les contraindre de démissionner. En même temps, avec la mise en place du chômage technique pour une partie des ouvriers, ceux qui ont pu trouver un nouveau job ne se sont pas fait prier. Le 2 septembre, il ne restait déjà plus que 90 ouvriers en CDI dans la boîte.

Si la direction avait tablé sur 35 à 50 ouvriers « volontaires » pour cette délocalisation régionale et s'engageait à payer le délai de route en temps de travail, de mettre à disposition des navettes, seule une petite vingtaine s'était portée volontaire.

Le 17 septembre, journée de mobilisation interprofessionnelle à l'appel des organisations syndicales, 70 % des effectifs étaient en grève. Le 12 octobre, nouvelle journée de grève pour dénoncer les pressions et obliger la direction à fournir au CSE les éléments pour l'expert. Le 6 novembre, nouvelle grève autour de la présentation du PSE. Les élus quittent la séance et rejoignent les ouvriers en grève. De l'avis même de la responsable de l'unité départementale de la DIRRECTE, le pré-projet du PSE avait besoin d'être « enrichi » !

A partir de ce moment, les discussions vont bon train entre les salariés sur le contenu du PSE au regard des années d'ancienneté. Le 27 novembre, une délégation d'une cinquantaine de travailleurs sera reçue par la DIRRECTE pour lui demander de ne pas homologuer le PSE. Les élus s'arc-boutant pour expliquer que, sans les documents sur la santé financière du groupe, aucun licenciement pour motif économique ne pouvait se justifier.

A partir du mois de novembre et jusqu'au mois de février, la direction a poursuivi la construction de son Plan de Suppression d'Emploi en rallongeant le calendrier de fermeture de l'entreprise et l'a « enrichi » de nouvelles « mesures d'accompagnement ». De leur côté, les élus comptaient sur la DIRECCTE pour le rejeter.

Du 8 au 12 février, ce sont les ouvriers de l'entreprise ITAB de Romorantin (fabrication de concepts et d'accessoires de magasins) qui se mettent en grève contre les licenciements et pour exiger de leur direction des primes de départs plus conséquentes. S'appuyant sur leur exemple, ceux de Tecalemit, comprenant aussi qu'ils n'ont aucune prise dans ces négociations interminables autour du PSE, prennent à leur tour la décision de se mettre en grève pour sortir de ce face-à-face stérile avec leur direction. Leur revendication : la revalorisation de la prime supra-légale. Depuis cette date, ils bloquent l'usine jour et nuit et plus aucune pièce produite (à la marge par quelques intérimaires en remplacement des malades) ne sort. Les deux accès au site sont bloqués.

Le 18 février, en soutien avec les grévistes de l'Admr, ils étaient en nombre avec leurs pancartes dans le cortège syndical du Conseil départemental à la Fédération départementale de l'Admr.

La manifestation prendra quand même le temps de s'arrêter quelques minutes en soutien à la délégation des élus de la boîte qui avaient rendez-vous avec la DIRRECTE qui devait homologuer le PSE, malgré les nombreuses irrégularités dénoncées.

Le 25 février, toujours en grève et accompagnés par les salariées de l'Admr, ils ont à nouveau manifesté pour faire entendre leurs revendications, et le 4 mars, sans pour autant abandonner les piquets de grève, ils investissent les bureaux de la boîte pour exiger de la direction une date de négociation sur la prime supralégale. Il leur a fallu attendre un peu, mais la direction a fini par capituler et leur a donné rendez-vous vendredi 5 mars à 11h. ★

Correspondance Cellule
Gracchus Babeuf

Admr 41

Les aides à domicile arrachent une date de négociation

Déjà dans nos journaux de janvier et de février, nos camarades de la cellule Gracchus Babeuf de Blois ont eu à cœur de donner les éléments de cette longue grève d'une quinzaine de femmes de l'Admr du Loir-et-Cher.

C'est une bataille acharnée qu'elles mènent pour la revalorisation de leur salaire, la prise en charge de leurs frais kilométriques, de l'entretien de leur véhicule (voiture professionnelle), de leur vêtement professionnel (blouse), comme de la reconnaissance de leur compétence professionnelle… sans oublier la limitation de ces temps partiels à trous qui en font des « travailleuses pauvres ».

La presse quotidienne régionale comme *La Nouvelle République* suivent quasiment au jour le jour leur combat (voir notre chronologie) et France 3 leur a déjà consacré plusieurs reportages. La presse nationale, comme le journal *Le Monde*, a dépêché sur place le 16 février une journaliste pour entendre la révolte de ces femmes et leurs revendications.

Car comme le dit fort justement le journal de l'organisation *Femmes Egalité* de ce mois de mars : *« une poignée de salariées grévistes (…), avec une détermination sans faille, jouent le rôle de haut-parleur de toute une profession »*.

Toute une profession, avec d'autres, que la pandémie a révélée non seulement au grand jour mais qui a été qualifiée d'« essentielle ». Ces salariées ont aussi permis à ce que la société reste debout au moment où ce virus, durant de longues semaines, a menacé de faire exploser l'ensemble du système de santé, mettant à l'arrêt une grande partie du pays. C'était lors du premier confinement, il y a un an.

Aujourd'hui, il faut vivre avec lui et à charge pour les personnels de santé d'en supporter toutes les conséquences professionnellement et personnellement ! Finis les applaudissements et la considération hypocrite du gouvernement… Déjà à l'époque, sur le département du Loir-et-Cher comme dans bien d'autres départements, ces salariées ont été obligées de se battre pour avoir un minimum de protection. A leur demande légitime, dès le 17 mars, d'avoir des masques, il leur était répondu par SMS : *« c'est inutile à ce jour »* !

Pour la prime Covid, après deux jours de grève, cela a été d'abord un « non » catégorique pour un rétropédalage en règle, mais avec une partie fixe de 100 € et une partie variable de 4 € par heure travaillée pendant la période du confinement. Chez ces gens-là, la considération se mesure à l'heure !

Le 21 décembre, bien décidées à se faire entendre, à quelques-unes elles se mettent en grève indéterminée pour les salaires, les indemnités kilométriques… Elles pensaient, nous ont-elles dit, qu'en pleine période de vacances, avec forcément un effectif diminué, il ne faudrait pas longtemps pour que la direction départementale de l'Admr négocie. C'était oublier, comme elles nous l'ont confié lors de notre entretien, que si elles avaient des salaires de misère, par contre, les caisses de l'association étaient loin d'être vides.

Le bilan financier donné plus tard dans le cadre du CSE et examiné à la loupe avec une responsable de la fédération CGT des organismes sociaux le confirmera.

Ce qui se passe dans le Loir-et-Cher ne fait sans doute pas exception. Les salaires de ces premières de corvée (230 000 aides à domicile en France), sont budgétés par les Conseils départementaux. Et les sommes allouées sont reversées à différentes associations, dont les Admrs et gérées par elles.

Rien qu'au regard du bilan annuel 2019 de l'Admr départementale du Loir-et-Cher avec ses quelque 1 000 salariées (une des plus grosses de France), force est de constater que l'Admr 41 alimente de façon conséquente en retour les caisses de la Fédération nationale des Admrs.

« *Si avec le Covid, nous avons pris conscience que nous étions* méprisées alors que notre travail est essentiel », la connaissance des chiffres « *a renforcé notre détermination* » affirment-elles.

Le fait d'être prises pour des moins que rien, de ne pas être considérées (comme par exemple être obligées de payer – mettre de l'essence dans la voiture pour se rendre chez les "mamies et papys" comme elles disent – pour travailler) leur est devenu tout simplement insupportable. Le Covid a fait la démonstration qu'elles sont effectivement essentielles et il n'y aura pas de retour en arrière.

A la veille de la journée internationale de lutte des femmes pour leurs droits, elles étaient avec les ouvriers de l'entreprise de Tecalemit en grève contre les licenciements (voir notre article) et les ouvriers de Tecalemit sont venus leur rendre la pareil en investissant avec elles, et avec la Cgt départementale, les locaux de l'Admr.

L'objectif visé, ce 4 mars, était d'exiger une date pour l'ouverture des négociations sur leurs revendications, après avoir obligé le Conseil départemental du 41 et la Fédération nationale de l'Admr à accepter de discuter sur la revalorisation de leur taux horaire et sur les indemnités kilométriques. La direction a donné la date du 9 mars. ★

Chronologie de la grève

21 Décembre : début de la grève illimitée avec un piquet devant l'Admr départementale.

30 Décembre : discussion avec la direction et le Conseil départemental sans succès.

4 janvier : une délégation est reçue par la directrice de cabinet du Préfet pas encore nommé.

5 Janvier : participation au rassemblement à Tours lors de la venue d'E. Macron.

Une délégation de trois grévistes est reçue par la cheffe-adjointe du cabinet d'E. Macron.

6 Janvier : mise en place du piquet sur le parking devant la mairie. Le maire apporte son soutien aux grévistes devant les caméras de France 3.

8/17 Janvier : distribution de tracts sur Blois et les centres commerciaux y compris des communes environnantes.

16 Janvier : participation au rassemblement contre le projet de loi Sécurité globale devant la préfecture.

19 Janvier : déclaration liminaire au CSE de l'Admr réaffirmant les revendications.

21 Janvier : projection par l'équipe de F. Ruffin de son film « Debout les femmes » sur les aides à domicile dans la salle du Conseil municipal de Blois. Les grévistes donneront le titre au film. Journée d'action et de solidarité avec barbecue revendicatif à l'initiative de l'Ud CGT devant l'Admr avec la participation du député.

26 Janvier : participation à la manifestation intersyndicale des personnels de l'Education nationale.

28 Janvier : participation à la journée de mobilisation intersyndicale dans l'énergie contre le projet Hercule, avec la CGT et les gaziers de Storengy à Chémery (41).

1er Février : soutien de Charles Fournier, écologiste, vice-président du Conseil régional Centre - Val-de-Loire aux grévistes.

3 Février : négociations avec la direction dans le cadre du Conseil d'administration de l'Admr. Les grévistes restées au piquet et les militants de la CGT envahissent la salle de réunion suite à l'attitude provocatrice de la direction. La Fédération nationale de l'Admr s'engage à reprendre les négociations sous huitaine.

4 Février : manifestation interprofessionnelle à l'appel de la CGT, de Solidaires et de la FSU. Les grévistes sont en en tête du cortège avec leur banderole.

9 Février : nouveau piquet de grève devant le Conseil départemental. Nouvel article de *La Forge*.

10 Février : soutien aux ouvriers en grève de l'entreprise métallurgique

Itab à Romorantin (41) en lutte contre les licenciements.

11 Février : déplacement du piquet de grève à Tecalemit en soutien aux ouvriers en grève contre les licenciements.

12 Février : sortie de l'article du journal Le Monde et celui de La Nouvelle République où le directeur de l'Admr déclare *« qu'il ne peut pas augmenter les salaires de 40 % »* ?!

18 Février : journée de solidarité avec les grévistes de l'Admr à l'initiative de Ud CGT 41. Le secrétaire général de la Fédération CGT des organismes sociaux participe à la manifestation ainsi qu'une forte délégation des ouvriers de Tecalemit et d'autres structures de la CGT.

22 Février : les grévistes s'invitent au Conseil départemental. Interview au journal *Egalité*.

24 Février : une délégation des grévistes est reçue au Conseil départemental qui annonce des ouvertures sur les salaires et sur les indemnités kilométriques.

26 Février : piquet de grève devant la Fédération de l'Admr avec la participation de Sylvie Dubois, tête de liste PCF aux régionales du Centre - Val-de-Loire.

2 et 3 Mars : piquet au pied des marches des escaliers Denis Papin à Blois.

4 Mars : distribution de tracts au rond-point de Leclerc à Blois. Nouvelle participation au piquet de grève des ouvriers de Tecalemit. A leur tour, les ouvriers de Tecalemit, avec les militants de l'UD CGT et les grévistes de l'Admr, investissent les locaux de la Fédération pour exiger une date de négociation vu les avancées faites par le Conseil départemental. La date du 9 mars est arrêtée. ★

Carrefour : la colère gronde !

A l'appel de la CGT Carrefour, vendredi 5 mars, les salariés de l'entreprise étaient rassemblés devant le siège à Massy (91). Un rassemblement de 500 personnes venues de toute la France et d'Ile-de-France, dont une vingtaine de salariés, panneaux revendicatifs en bandoulière, avec leur syndicat de Villejuif et l'Haÿ-les-Roses (94).
Ce n'est pas la proposition de rachat par le groupe canadien « Couchetard » qui était à l'origine de ce rassemblement, même si les craintes qu'a suscitées cette possibilité de rachat étaient dans toutes les têtes, cette offre d'achat ayant été finalement repoussée.

Pourquoi cette colère des salariés de Carrefour, pourquoi ce rassemblement ?
Toujours plus de profit, tel est le leitmotiv des actionnaires !
Pour ce faire, tous les moyens sont bons. Carrefour n'hésite pas :
à supprimer des milliers d'emplois ou à remplacer des salariés en CDI par des salariés avec des contrats étudiants, des salariés en CDD ou à temps partiels. Les salariés restants font donc parfois à 3 ou 4 le travail qu'ils faisaient à 7 auparavant ;
à mettre en place une nouvelle organisation des équipes (TOP) qui n'est ni plus ni moins l'instauration du travail à la chaîne dans les hyper et supermarchés pour réduire encore et toujours les effectifs. Les salariés n'auront ainsi plus de « temps mort » pour souffler. Ils seront en permanence dans les rayons. Et ce malgré des conséquences graves pour leur santé de l'aveu même des experts commandités par la direction. Cette organisation du travail basée sur des gestes répétitifs va entraîner des Risques Psycho-Sociaux et Troubles Musculo-Squelettiques engendrant des douleurs chroniques qu'aucun traitement ne pourra vraiment soulager !
à réduire le nombre de mètres carrés au détriment des conditions de travail des salariés tant du point de vue de la confidentialité que de la distanciation physique en période de Covid.
Depuis la mise en place de ce projet TOP, les accidents de travail se multiplient, les équipes sont épuisées physiquement et moralement, travaillant toujours plus en sous-effectif. La direction dévalorise de plus en plus ces métiers et ces tâches, les rendant répétitives, faisant que les gestes barrières ne peuvent plus être respectés. La direction poursuit la mise en place de ce projet malgré une décision de justice intentée par la CGT. Le PDG, Alexandre Bompard, espère une économie de 5 milliards d'euros par an, rien qu'en France !
Conséquences pour les clients :
Des rayons vides,
Des palettes qui encombrent les allées,
L'éventualité de trouver des produits périmés car la rotation des produits n'est pas faite régulièrement du fait du manque de personnel,
Une chaîne du froid rompue car des

produits frais comme le poisson peuvent rester 5 heures et jusqu'à 11 heures sur les palettes.
Carrefour a réalisé des bénéfices comme jamais auparavant en 2020 : + 7,8 % des ventes et + 13,7 % des profits en France, en partie grâce au confinement et à l'engagement des salariés, soit un total de 640 millions de bénéfice en France en 2020 et la moitié pour les actionnaires ! Pour la direction et les actionnaires, visiblement, cela ne suffit pas.
La DRH ose quand même affirmer : « *On ne peut éternellement continuer à enrichir le statut social des salariés* » ?! Avec 0,5 % d'augmentation, soit 1,40 € par semaine, le prix d'une baguette, il y a encore de la marge…
Sur les panneaux en bandoulière certains avaient écrit : « 300 € d'augmentation de salaire pour tous ! ».
Depuis deux ans, une trentaine de magasins ont été ciblés car n'étant pas assez rentables, ce sont les magasins dits rebonds. Ils sont sommés de prendre des mesures pour augmenter leurs marges d'ici deux ans. S'ils n'y arrivaient pas, ils seraient alors mis en location gérance !
La location gérance signifie que les salariés perdraient au bout de deux ans tous les avantages arrachés au sein du groupe Carrefour. C'est aussi contre cette menace de location-gérance que les salariés étaient mobilisés ce vendredi 5 mars où devait se tenir une réunion de l'instance paritaire de « dialogue et concertation » ! Devant la mobilisation des salariés, la direction a annulé cette réunion. C'est une première petite victoire…
Les camarades du Pcof de Massy ont pris la parole lors du rassemblement avec les représentants de LFI et de Génération.s et ont distribué le tract mensuel. ★

Correspondance

Témoignage d'un apprenti

L., 25 ans, est en apprentissage dans le domaine de la chaudronnerie. Conscient politiquement, il a à cœur de développer la solidarité ouvrière. Il témoigne sur son vécu.
« J'ai toujours voulu faire des études et je me suis lancé dans une licence dans les sciences humaines. Mais face au manque de débouchés, je me suis redirigé vers l'apprentissage. J'ai toujours aimé le travail manuel et je me suis donc engagé dans la formation chez les compagnons du devoir. Lors de cette formation, ce fut un choc. La nature même de la structure, modernisée par Jean Bernard, qui a collaboré avec le régime de Pétain[1], m'a choqué et ne m'a pas donné envie de poursuivre. Le compagnonnage développe le sectarisme et exacerbe la concurrence entre les compagnons. Il faut être le meilleur partout, quitte à « marcher sur l'autre ». Les conditions étaient difficiles. On nous donnait beaucoup de travail pour viser l'excellence. Si nous n'y arrivions pas dans nos horaires, il fallait finir tard. Souvent, nous étions en retard à l'heure du repas et nous n'y avions plus droit. Ce qui m'a également beaucoup choqué, c'est le sexisme entretenu au sein des compagnons, où les femmes ne sont acceptées officiellement que depuis les années 2000. Cet enseignement du « chacun pour soi » et ma vision politique et organisationnelle m'ont fait me réorienter.
A la fin de la première année de compagnonnage, je m'oriente donc vers un CFA pour passer mon bac pro et continuer dans la voie de l'apprentissage. Après le bac, j'ai poursuivi par un BTS en alternance. Ce fut l'année 2020 où l'épidémie a désorganisé toute l'éducation. C'était la débrouille pour notre promotion. Très peu de cours (la plupart à distance), mais le travail continuait chez le patron. Le contact avec les professeurs était difficile. Comme j'étais un peu plus âgé et que j'avais un peu d'expérience, j'ai pu aider mes camarades. Nous avons eu beaucoup de discussions avec mes camarades de promo autour de l'utilité et de la valeur des métiers manuels dans la société. Car dans la société actuelle, la voie professionnelle n'est pas mise en valeur et prend une connotation d'échec.
J'ai pris conscience que depuis la dernière réforme de l'enseignement professionnel (2018), c'est directement le patronat qui gère seul les CFA. La dernière réforme n'a pas fait augmenter notre rémunération, mais permet aux jeunes de bosser la nuit ! Elle a également supprimé l'obligation faite aux CFA de rembourser une partie des frais de déplacement.
J'aimais faire un travail d'explications et politique avec les autres jeunes de la promo. Pour moi, la solidarité ouvrière se construit pierre après pierre, même pendant l'apprentissage, et ce travail se mène tous les jours. Le système éducatif étant fortement influencé par le patronat pour développer cet esprit de concurrence entre apprentis et salariés, il faut lutter pour déconstruire ces réflexes qui renforcent le patronat.
Cette solidarité et unité ouvrières, je la ressens dans mon entreprise actuelle, dans le nord de l'Alsace, où je prépare mon BTS en apprentissage. C'est une entreprise à taille humaine (10 salariés) et ouvrière. Mon maître d'apprentissage travaille lui-aussi ; il est disponible et prend sa tâche à cœur. Ce qui n'était pas le cas dans les précédentes entreprises. Dans un stage précédent, j'étais apprenti dans l'industrie. Là, les apprentis devaient remplacer des ouvriers, pour faire faire des économies au patron. Dans cette grande entreprise, les apprentis étaient embauchés pour faire du travail répétitif et moins intéressant. On remplace donc des CDD ou des intérimaires et cela crée une concurrence sur un poste de travail.
Mon travail est intéressant mais je ne gagne que 80 % du SMIC et je travaille autant qu'un ouvrier en CDI. Je suis syndiqué à la CGT mais je ne peux pas me permettre de militer dans l'entreprise en tant qu'apprenti. On essaye de s'organiser mais c'est compliqué. » ★

Correspondance Comité A. Giraud, Strasbourg

1- L'**association ouvrière des compagnons du devoir et du tour de France** (**AOCDTF**) a été créée en 1941 par le régime de Pétain avec la collaboration de Jean BERNARD, compagnon du devoir, qui a participé à des revues d'obédience pétainiste.

L'esprit révolutionnaire du 18 mars

Le 18 mars 1871 éclata à Paris une révolution qui allait influer de manière décisive sur le cours ultérieur du mouvement ouvrier et communiste. Pour la première fois dans l'Histoire, le prolétariat s'emparait du pouvoir. L'expérience ne dura que 72 jours, du 18 mars au 28 mai 1871, mais les leçons qui en furent tirées par Marx dans son ouvrage *La Guerre civile en France*, tout comme celles que Lénine synthétise dans son ouvrage *L'Etat et la révolution*, font partie des principes fondamentaux du communisme.

De nombreux événements (expositions, conférences, déposes de plaques…) sont programmés à Paris par la maire Anne Hidalgo et sa majorité PS-PCF-EELV pour « célébrer » la Commune dont ils ne retiennent que ce qui peut servir leurs calculs électoraux et leurs illusions réformistes de plus de démocratie dans le cadre du système. Mais la Commune de Paris ne fut pas seulement une « *expérience de démocratie sociale et politique unique* » dont il faut déplorer les aspect violents, comme le suggère Laurence Patrice, adjointe PCF à la Ville de Paris. Ce fut une révolution au cours de laquelle le prolétariat réalisait « *son devoir impérieux et son droit absolu de prendre en mains ses destinées et d'en assurer le triomphe en s'emparant du pouvoir* » (Manifeste du 18 mars). Et c'est précisément cela qui nous intéresse. Pour nous, « célébrer » la Commune, c'est s'attacher à tout ce qu'elle a appris au mouvement ouvrier sur la lutte de classes, sur l'Etat bourgeois et sur les conditions d'un changement radical de l'ordre établi. Car c'est bien cela qui est à l'ordre du jour aujourd'hui, à l'heure où le système capitaliste-impérialiste s'enfonce dans une crise profonde dont il cherche à faire peser tout le poids sur les épaules de la classe ouvrière et des peuples.

Pour notre Parti, le 18 mars est aussi la date anniversaire du congrès de fondation du PCOF (18 mars 1979), auquel nous avons donné le nom de « Congrès Commune de Paris ». Le choix de cette date et de cette appellation signifiait notre volonté de créer un parti communiste qui se bat pour le renversement de l'ordre bourgeois par et pour la classe ouvrière et les masses populaires.
C'est cet esprit qui nous anime encore aujourd'hui, dans notre travail pour faire grandir la conscience de la nécessité et de la possibilité de la rupture révolutionnaire avec le système capitaliste impérialiste. C'est sous cet angle et pour nourrir cet esprit révolutionnaire que nous voulons célébrer ce cent cinquantième anniversaire de la Commune de Paris.

Qui étaient les Communards ? Que fut exactement la Commune de Paris ? Quelles furent ses réalisations, ses répercussions, ses prolongements historiques ? Quels enseignements pour aujourd'hui ?… C'est à ces questions que se proposent de répondre la série d'articles autour du 150e anniversaire de la Commune de Paris que nous avons programmés pour nos éditions de mars, avril et mai 2021. Non de manière exhaustive, ni avec un regard détaché d'historien, mais en vue de nourrir la réflexion et l'action de tous ceux qui veulent résister pied à pied aux attaques du Capital et travailler à la rupture révolutionnaire avec le système. ★

D'où vient et ce que fit la Commune de Paris

Le Second Empire, né du coup d'Etat de Louis Bonaparte le 2 décembre 1851, avait permis l'essor du capitalisme et l'ascension économique de la bourgeoisie – tout en maintenant un joug sévère sur la classe ouvriere. La fuite en avant de Napoléon dans la guerre avec l'Allemagne lui donnera le coup de grâce. Le 2 septembre 1870, l'armée française est battue à Sedan. Le 4 septembre, malgré l'opposition des députés du Corps législatif (parlement croupion), Léon Gambetta, sous la pression des Parisiens en colère, annonce la déchéance de l'empereur et, quelques heures plus tard, la république est proclamée. Un gouvernement de Défense nationale composé de bourgeois (les députés parisiens du Corps électoral) est instauré. Parallèlement, tous les Parisiens en état de porter les armes entrent dans la Garde nationale. Le 28 janvier 1871, Paris assiégé et affamé dut capituler, mais la Garde nationale put conserver ses canons et les ouvriers parisiens en armes veillèrent à ce qu'aucun soldat de l'armée prussienne n'entrât dans Paris. Comprenant que *« la domination des classes possédantes – grands propriétaires fonciers et capitalistes – se trouverait constamment menacée tant que les ouvriers parisiens resteraient en armes »*, la bourgeoisie s'en inquiète. Adolphe Thiers, nouveau chef du Gouvernement installé à Versailles décide de les désarmer.
Dans cet extrait de son introduction à l'édition de 1881, de *La Guerre civile en France*, Engels donne des éléments très concrets sur l'enchaînement des événements, sur le transfert du pouvoir du Comité central de la Garde nationale à la Commune, sur ses principales décisions, sur sa composition, sur son caractère de classe et internationaliste… :
*« **Le 18 mars**, il* [Thiers] *envoya des troupes de ligne avec l'ordre de voler l'artillerie appartenant à la Garde nationale et fabriquée pendant le siège de Paris à la suite d'une souscription publique. La tentative échoua. Paris se dressa comme un seul homme pour se défendre, et la guerre entre Paris et le gouvernement français qui siégeait à Versailles fut déclarée. Le 26 mars, la Commune était élue. Le 28, elle fut proclamée. Le Comité central de la Garde nationale qui, jusqu'alors, avait exercé le pouvoir, le remit entre les mains de la Commune, après avoir aboli par décret la scandaleuse "police des mœurs" de Paris. Le 30, la Commune supprima la conscription et l'armée permanente et proclama la Garde nationale, dont tous les citoyens valides devaient faire partie, comme la seule force armée. Elle remit jusqu'en avril tous les loyers d'octobre 1870, portant en compte pour l'échéance à venir les termes déjà payés et suspendit toute vente d'objets engagés au mont-de-piété municipal. Le même jour, les étrangers élus à la Commune furent confirmés dans leurs fonctions, car "le drapeau de la Commune est celui de la République universelle". Le 1er avril, il fut décidé que le traitement le plus élevé d'un employé de la Commune, donc aussi de ses membres, ne pourrait dépasser 6 000 francs. Le lendemain furent décrétées la séparation de l'Église et de l'État et la suppression du budget des cultes, ainsi que la transformation de tous les biens ecclésiastiques en propriété nationale ; en conséquence, le 8 avril, on ordonna de bannir des écoles tous les symboles, images, prières, dogmes religieux, bref "tout ce qui relève de la conscience individuelle de chacun", ordre qui fut réalisé peu à peu. Le 5, en présence des exécutions de combattants de la Commune prisonniers, auxquelles procédaient quotidiennement les troupes versaillaises, un décret fut promulgué, prévoyant l'arrestation d'otages, mais il ne fut jamais exécuté. Le 6, le 137e bataillon de la Garde nationale alla chercher la guillotine et la brûla publiquement, au milieu de la joie populaire. Le 12, la Commune décida de renverser la colonne Vendôme, symbole du chauvinisme et de l'excitation des peuples à la discorde, que Napoléon avait fait couler, après la guerre de 1809, avec les canons conquis. Ce qui fut fait le 16 mai. Le 16 avril, la Commune ordonna un recensement des ateliers fermés par les fabricants et l'élaboration de plans pour donner la gestion de ces entreprises aux ouvriers qui y travaillaient jusque-là et devaient être réunis en associations coopératives, ainsi que pour organiser ces associations en une seule grande fédération. Le 20, elle abolit le travail de nuit des boulangers, ainsi que les bureaux de placement, monopolisés depuis le Second Empire par des individus choisis par la police et exploiteurs d'ouvriers, de premier ordre ; ces bureaux furent affectés aux mairies des vingt arrondissements de Paris. Le 30 avril, elle ordonna la suppression des monts-de-piété, parce qu'ils constituaient une exploitation privée des ouvriers et étaient en contradiction avec le droit de ceux-ci à leurs instruments de travail et au crédit. Le 5 mai, elle décida de faire raser la chapelle expiatoire élevée en réparation de l'exécution de Louis XVI.*
Ainsi, à partir du 18 mars, apparut, très net et pur, le caractère de classe du mouvement parisien qu'avait jusqu'alors relégué à l'arrière-plan la lutte contre l'invasion étrangère. Dans la Commune ne siégeaient presque que des ouvriers ou des représentants reconnus des ouvriers ; ses décisions avaient de même un caractère nettement prolétarien. Ou bien elle décrétait des réformes, que la bourgeoisie républicaine avait négligées par pure lâcheté, mais qui constituaient pour la libre action de la classe ouvrière une base indispensable, comme la réalisation de ce principe que, en face de l'État, la religion n'est qu'une affaire privée. Ou bien elle promulguait des décisions prises directement dans l'intérêt de la classe ouvrière et qui, pour une part, faisaient de profondes entailles dans le vieil ordre social. Mais tout cela, dans une ville assiégée, ne pouvait avoir au plus qu'un commencement de réalisation. Et, dès les premiers jours de mai, la lutte contre les troupes toujours plus nombreuses du gouvernement de Versailles absorba toutes les énergies. » ★

Pourquoi cibler le retrait des troupes françaises du Mali et du Sahel ?

Depuis la mort de plusieurs soldats français dans le cadre de l'opération Barkhane au Sahel, de plus en plus de voix se font entendre pour interroger la pertinence de l'intervention de l'impérialisme français dans cette vaste région semi-désertique, qui s'étend sur trois pays : le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Récemment, un ancien chef de groupe dans les commandos marine, qui a servi au Sahel et au Moyen-Orient, a été invité sur les plateaux de télévision pour présenter un livre dans lequel il pose, à propos de Barkhane, la question suivante : « pourquoi on ne gagne pas ? ». Elle mérite en effet d'être posée vu les résultats plus que discutables d'un point de vue militaire. Dans ses différentes interventions, l'auteur a eu la franchise de reconnaître que si une bonne partie de la population du Mali, il y a huit ans déjà, accueillait F. Hollande comme un sauveur, une majorité considère aujourd'hui l'armée française comme une armée d'occupation. Et c'est effectivement ce qu'elle est !

De fait, l'hostilité des populations de cette région ne peut plus être cachée. Comme ne peuvent l'être les « dommages collatéraux » des opérations militaires : victimes civiles des bombardements, déplacement massif de population, conflits inter-ethniques, famines…

Pourtant, Macron, chef des armées, persiste et signe. Au cours du G5 Sahel – qui s'est tenu cette année par visioconférence, pandémie oblige, – il a réaffirmé le maintien des troupes françaises au Mali, se réjouit du renfort de 1200 soldats tchadiens, et continue de justifier l'opération Barkhane pour lutter contre le terrorisme.

Or, ce n'est pas seulement au sein de l'armée ou des spécialistes de l'Afrique et du djihadisme qu'on se pose des questions. Aujourd'hui, une partie de la population en France, informée de ce qui se passe au Mali et dans les pays voisins, s'interroge sur les conséquences de cette opération Barkhane, mais aussi sur les buts réels poursuivis par l'impérialisme français dans cette région. Si ce que notre parti a défendu en 2013 – avec quelques très rares autres forces –, à savoir son opposition farouche à l'envoi de troupes au Mali ne pouvait être comprise largement, la situation a depuis bien changé. Les années d'intervention militaire sont venues démontrer, malheureusement, la justesse de notre opposition et de nos arguments de l'époque.

Les troupes françaises n'interviennent pas seulement au Mali, elles sont présentes également dans d'autres pays d'Afrique (1) mais, au Sahel, les masses populaires s'opposent à leur présence. Comme l'expliquait notre camarade dans son intervention au rassemblement de Toulouse contre le G5 : *« Au Niger comme au Mali, des marches-meeting ont été organisées à plusieurs reprises par des organisations de la société civile contre la présence des bases militaires étrangères, avec une participation active des étudiants et élèves. Au Mali, dans les régions du Nord et du Centre confrontées aux attaques terroristes, les populations dénoncent la présence militaire française qui s'accompagne par ailleurs de bavures ; elles dénoncent aussi la présence des forces militaires des Nations-Unies qui n'empêchent nullement les agressions des groupes armés djihadistes. »*

Les conséquences désastreuses de la présence et de l'intervention militaire sur la vie des populations de ces pays, leur opposition à cette présence, le fait que l'hydre du terrorisme s'alimente de cette intervention militaire, le coût de ces opérations, en vies humaines mais aussi en milliards d'euros que l'on préférerait, en ces temps de pandémie et de crise économique, voir utiliser ailleurs, tous ces éléments que les militants anti-impérialistes s'efforcent de faire connaître commencent à avoir un écho plus large dans la société et notamment parmi la jeunesse et les masses populaires. De ce fait, les conditions sont favorables à ce que l'exigence du retrait des troupes françaises du Mali et du Sahel fasse partie de celles défendues par le mouvement ouvrier et populaire. Nous devons, avec les forces qui aujourd'hui sont plus nombreuses à partager cette exigence du retrait, y travailler ensemble. Ce choix ne signifie nullement que nous abandonnerions l'exigence du retrait des troupes françaises d'Afrique ; mais en ciblant l'opération Barkhane nous avons la possibilité de créer un front commun entre les peuples de la région et notre peuple. Ce front, c'est le moyen d'affaiblir notre ennemi commun, l'impérialisme français et de l'obliger à des reculs. Si nous obtenons des résultats, ce seront autant de points d'appui pour poursuivre le combat et l'élargir à l'exigence du retrait des troupes françaises d'Afrique et d'ailleurs. ★

1- Outre les différentes opérations qu'elle peut mener sous la bannière de coalitions internationales, la France compte 4 bases permanentes en Afrique : Sénégal, Côte-d'Ivoire, Gabon et Djibouti.

Israël, Etat criminel, instrumentalise la vaccination contre les Palestiniens

Israël, promu depuis des mois dans tous les grands médias champion de la vaccination, érigé en modèle de la lutte anti-Covid19, qui rouvre restaurants et cinémas, n'en continue pas moins sa politique réactionnaire et ségrégationniste envers les Palestiniens. Ce battage médiatique passe sous silence le refus de l'Etat hébreu de fournir un vaccin aux presque 5 millions de Palestiniens de Cisjordanie ou de Gaza, sauf quand il y est obligé par les faits pour éviter une contagion qui pourrait lui nuire comme dans les prisons ou très récemment pour les 100 000 travailleurs palestiniens transfrontaliers dont son économie est totalement dépendante. Les autres, l'immense majorité, ne peuvent compter que sur le programme COVAX de l'OMS (mais qui ne fournit que de quoi vacciner 20 % d'une population) ou sur les dons de l'étranger comme les 20 000 doses de Spoutnik-V données par le milliardaire d'Abu Dhabi Mohamed Dalan, rival de Mahmoud Abbas en exil.

C'est pourtant ce pays soi-disant exemplaire qui est mis en cause par la Cour Pénale Internationale par l'intermédiaire de sa procureure générale, Fatou Bensouda, qui vient de confirmer l'ouverture d'une enquête sur les crimes commis en Palestine. Cette enquête portera sur trois axes : les bombardements de Gaza en 2014, les répressions des marches du retour de 2018 et la colonisation de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est depuis 2014. On ne peut de manière lucide attendre de grands changements de cette annonce dans l'immédiat car la CPI n'enquête que quand les Etats eux-mêmes ne le font pas et ses procédures prennent des années, comme le montre le précédent de l'instruction des exactions britanniques en Irak qui n'a abouti à aucune mise en cause. C'est tout de même un coup important porté à l'image d'Israël qui a des conséquences politiques majeures dans un pays où doit se tenir de nouvelles élections législatives le 23 mars. De plus, comme la colonisation est légale au regard du droit israélien, des centaines de responsables politiques et administratifs pourraient à terme faire l'objet de mandats d'arrêt internationaux, dont le ministre de la défense Benny Gantz, principal prétendant au pouvoir face à Netanyahu. D'autre part, la procédure ne vise pas uniquement Israël mais aussi potentiellement le Hamas, ce qui pourrait perturber ou repousser les élections présidentielles et législatives palestiniennes prévues en mai, les premières en quinze ans, mais dont les Palestiniens n'attendent plus grand-chose. Et si la procureure termine son mandat de dix ans en décembre, son successeur pourra difficilement mettre sous le boisseau le volet concernant la colonisation qui viole ouvertement le droit international.

Cette annonce a le mérite de mettre en lumière le cynisme de la politique dans la région du duo USA-Israël. Les Etats-Unis, qui ne sont pas signataires de la convention de l'ONU qui a créé la CPI et qui ne la reconnaissent pas du fait, en particulier, de leur mise en cause lors de la guerre en Afghanistan, ne trouvent d'autres arguments pour contester le lancement d'une enquête que le fait que les Palestiniens ne bénéficiant pas d'un Etat propre ne peuvent se trouver sous la juridiction de la CPI ! Leur « défense inconditionnelle de la sécurité d'Israël » apparaît bien comme leur volonté de maintenir la tête de pont que constitue pour eux l'Etat hébreu et leur volonté de maintenir leur influence stratégique dans la région, en particulier face à l'Iran. Cela confirme que l'arrivée de Biden au pouvoir ne se traduit que par un changement de façade sans remise en cause de la décision prises par Trump de la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël, d'une critique molle de la colonisation et de la promotion d'une solution à deux Etats, impossible dans les faits.

Un autre exemple du cynisme de Netanyahu c'est la révélation par la radio de l'armée israélienne de son intention d'utiliser les doses de vaccins surnuméraires qu'il a acheté au prix fort grâce, entre autres, au soutien financier des USA, dans un chantage ignoble en échange de la « normalisation » des relations avec les pays arabes voisins ne disposant pas d'assez de doses. ★

Birmanie

Mobilisations de masses contre le coup d'Etat militaire

Le coup d'Etat militaire du 1e février 2021 a mis un terme à la cogestion du pays organisée depuis 2011 entre la Ligue nationale pour la démocratie (NLD) du premier ministre Aung San Suu Kyi et l'armée qui contrôle des secteurs clés de l'économie (aviation, énergie, banque, commerce intérieur et extérieur). Les résultats des élections législatives de novembre 2020, remportées par la NLD avec 82 % des voix, ont été ressentis comme une humiliation par les généraux qui ont craint de perdre les privilèges qu'ils se sont octroyés depuis le début de la dictature militaire en 1962. Un nouveau gouvernement composé de 8 militaires et de 3 civils a été mis en place chargé de l'ensemble des pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire pour un an avant de prochaines élections. L'état d'urgence a été imposé et l'ancienne première ministre a été arrêtée ainsi que de nombreux dirigeants de la NLD.

Le général Min Aung Hlaing, nouvel homme fort du pays, est un soldat impitoyable, coupable d'avoir organisé un crime de masse en 2017 contre la minorité musulmane de Birmanie, les Rohingya (10 000 morts, 750 000 réfugiés au Bangladesh). L'ONU l'a placé en tête de la liste des généraux accusés de génocide. Le compromis passé avec l'armée par Aung San Suu Kyi en 2011, est devenu compromission quand elle a refusé de condamner cet assassinat de masse qu'elle a défendu jusque devant la Cour internationale de justice de La Haye, se bornant à dénoncer du bout des lèvres quelques excès de soldats isolés. Si elle est tombée de son piédestal à l'étranger, en Birmanie elle reste encore le symbole de l'opposition politique à la toute-puissance de l'armée. Les manifestants qui rejettent la dictature militaire demandent sa libération.

Ce qui frappe, c'est l'ampleur du mouvement qui touche toutes les villes du pays, y compris chez les minorités ethniques ainsi que la jeunesse des manifestants et leur détermination. Tous les secteurs de la population sont dans la rue en particulier les fonctionnaires. Dans beaucoup de villes, le personnel de santé, les « blouses blanches » et les pompiers encadrent les manifestants ce qui renforce le caractère populaire et organisé des mobilisations.

Malgré la brutalité de la répression, les militaires birmans ont toujours pu compter sur le soutien ouvert de certains pays impérialistes et sur la passivité intéressée de nombreux autres. La Chine est de loin le principal partenaire commercial de la Birmanie, en particulier pour la fourniture de matériel militaire. En 2017, Aung Suu Kyi a signé à Pékin l'adhésion de son pays au programme des « nouvelles routes de la soie ». Une nouvelle route va de la frontière chinoise à Mandalay au centre du pays ; un port en eau profonde sert de terminal pétrolier et gazier pour les pipe-line alimentant le Yunnan chinois. Il y a peu de chance pour que Pékin entre en conflit avec la junte au nom d'une aléatoire défense de Aung Suu Kyi. Il en est de même pour la Russie qui, en dix ans, a vendu pour 807 millions de dollars de matériel militaire à la Birmanie. Le général Min Aung Hlaing s'est rendu six fois au Kremlin (la dernière fois, en juin 2020 à l'occasion des fêtes de la victoire contre l'Allemagne nazie). Officiellement, les USA, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et, à un degré moindre, le Japon, ont condamné le coup d'Etat et la répression. Mais la Birmanie avec ses 54 millions de consommateurs attire les investisseurs. De nombreux groupes japonais s'y sont installés dont Toyota et le géant de l'immobilier Daïwa. Le Japon entretient une politique spéciale avec la Birmanie depuis la collaboration entre l'armée fasciste et les cadres dirigeants nationalistes birmans. Il refuse une politique de sanctions sous prétexte que « *le Myanmar pourrait s'éloigner davantage des nations démocratiques et rejoindre la zone d'influence chinoise* ».

Bien que loin derrière la Chine et le Japon, l'impérialisme français est présent en Birmanie. Total y exploite des gisements gaziers. Sa filiale a reçu en 2020 le prix du plus gros contribuable étranger pour l'année fiscale 2018-2019. Le groupe Accor a construit à Rangoun l'hôtel Novotel en accord avec un groupe militaire. EDF poursuit la construction d'un barrage, contesté par la population, Canal+ réalise des émissions avec des membres de la junte. Nous dénonçons l'hypocrisie des puissances impérialistes et exprimons notre solidarité avec le mouvement populaire qui dit « non à la dictature militaire » au prix d'une terrible répression qui a déjà fait des dizaines de morts. ★

Algérie

22 février 2019 - 22 février 2021, le Hirak réinvestit la rue

Tout au long de l'année 2019 notre journal s'est fait l'écho du puissant mouvement populaire qui a secoué l'Algérie, un mouvement connu sous le nom de « Hirak ».

Pendant plus de 52 semaines, chaque vendredi, des centaines de milliers d'Algériens ont manifesté à travers tout le pays. Stoppé en 2020 à l'apparition de la pandémie, il vient de renaître à l'occasion de son deuxième anniversaire. D'abord à Kherrata, là où il avait commencé puis, lundi 22 février, à Alger et dans les autres villes du pays. A nouveau, le mardi pour les étudiants, le vendredi pour l'ensemble des masses populaires algériennes, le Hirak rappelle qu'il exige toujours le départ du régime et des hommes qui lui sont liés.

Bref rappel des événements de 2019

- Début février 20219, Abdelaziz Bouteflika, président impotent, brigue un 5e mandat pour une élection présidentielle prévue le 18 avril.
- Le 16, à Kherrata, en Kabylie, la population descend massivement dans la rue et réclame la chute du régime.
- Le vendredi 22, un appel national fait descendre dans les rues de plusieurs villes du pays des milliers d'Algériens aux cris de « Bouteflika dégage ». Chaque vendredi les manifestants seront de plus en plus nombreux.
- Le 2 avril, Bouteflika démissionne entraînant avec lui la chute de son clan ; annulation des deux premiers scrutins (avril, puis juillet)
- 19 juin, l'homme fort du système, le général en chef des armées, Gaid Salah, prononce un discours plein de menaces et tente de diviser le mouvement en attaquant la minorité berbère. Une répression ciblée se met en place.
- 1er novembre : manifestations monstres dans tout le pays ; le peuple algérien réclame l'indépendance !
-12 décembre : élection présidentielle largement boycottée ; chiffres officiels : 60 % (les chiffres réels de l'abstention sont proches de 90 %). Le nouveau président sorti des urnes, Abdelmajid Tebboune, n'a aucune légitimité.
- 23 décembre : l'homme fort du régime, le général Gaid Salah meurt d'une crise cardiaque.
- Novembre 2020 : Tebboune organise un référendum sur des changements institutionnels ; 21 % de participation !

Absent du pays pendant près de trois mois pour raison de santé, le président mal élu rentre en Algérie début février. En janvier, des manifestations ont eu lieu dans le Sud de l'Algérie, des grèves ont également éclatées dans les usines du Nord. Sentant la colère monter à nouveau et la date de l'anniversaire du Hirak approchant, Tebboune manœuvre pour tenter de désamorcer la mobilisation populaire. Usant de sa grâce présidentielle, il fait libérer une trentaine de détenus du Hirak. Puis il décide de dissoudre l'Assemblé législative, convoquant des élections anticipées dans les six mois.

Il opère également quelques changements de ministres. 48 heures après son discours fleuve, dans lequel il annonçait ces mesures, E. Macron a un entretien téléphonique avec son homologue algérien. Les deux hommes tombent d'accord pour, annoncent-ils, « booster la coopération franco-algérienne ». Si cela n'est pas un appui au régime, cela lui ressemble beaucoup.

Mais ces manœuvres risquent de ne pas suffire à calmer le peuple algérien et sa jeunesse toujours bien décidés à en finir avec le régime. Les militants du Hirak continuent d'exiger la libération des manifestants emprisonnés et l'arrêt des tortures. Ils réclament notamment la libération de journalistes et blogueurs qui se font l'écho de la mobilisation de leur peuple et qui font peur au pouvoir.

Le régime très affaibli politiquement par cette contestation massive et qui dure l'est aussi sur le plan international. La situation économique est très mauvaise. Avec la crise, la rente pétrolière a beaucoup diminué : recul des exportations et baisse de 40 % de leur valeur. La crise sanitaire a accentué la précarité de larges secteurs. Le chômage atteint 15 % de la population active, et… 30 % de la jeunesse ! Il se pourrait que la situation économique et sociale fasse descendre dans la rue encore plus de manifestants, que la contestation sociale se joigne au Hirak et que l'affrontement avec le régime se radicalise, comme cela se passe en Tunisie.

Notre parti apporte toute sa solidarité au peuple algérien et à sa jeunesse dans son combat contre un système qui l'opprime politiquement et qui est incapable de lui assurer des conditions de vie dignes. ★

Martinique-Guadeloupe

Justice et réparation pour les victimes du chlordécone !

Dans le cadre de la semaine anticoloniale, était organisée le 21 février, une « journée internationale pour la décolonisation et l'émancipation des peuples ». Une journée en webinaire, mais qui a permis que les militants de Martinique et de Guadeloupe puissent intervenir sur la situation dans leur île respective, les attaques des forces de répression coloniales à l'encontre des militants du mouvement social et indépendantiste et les luttes qui s'y développent. Cette journée faisait écho à celle organisée l'an passée le 21 février à Paris par le Collectif 13 janvier de Martinique pour dénoncer le scandale du chlordécone, une question d'actualité toujours aussi brûlante.

En Martinique, les organisations indépendantistes ont imposé le carnaval, malgré son interdiction pour raisons sanitaires alors même qu'une fête de 600 personnes dans un grand hôtel de l'île à l'occasion du mariage d'un fils de Giscard d'Estaing était autorisée. Ce deux poids deux mesures a été ressenti comme une nouvelle provocation à l'encontre du peuple martiniquais et de ses aspirations à la liberté et à la dignité. Pour les Martiniquais, le carnaval est toujours un moment fort de la vie politique martiniquaise où les revendications sociales, politiques, identitaires et culturelles sont particulièrement présentes. Et c'est avec fierté que le drapeau rouge vert et noir de la lutte contre la domination et l'oppression coloniale a été brandi tout au long des défilés du carnaval.

Cette visioconférence a également permis de relayer les réactions de soutien nombreuses à l'égard de Luc Reinette, dirigeant du FKNG, convoqué à la gendarmerie le 18 février, son « message à la jeunesse » étant susceptible, selon les autorités coloniales, d'inciter *« à la haine ou la violence envers un groupe d'individus du fait de leur origine »*. Dans ce message, lancé le 20 octobre à l'occasion de la commémoration de la rébellion armée du 21 octobre 1801 en Guadeloupe contre le pouvoir esclavagiste de Napoléon, il rappelle la violence de la colonisation et appelle les jeunes à *« arracher la liberté »*. Cette convocation s'inscrit directement dans l'esprit de la « loi sur le séparatisme ». Au-delà de l'attaque à la liberté d'opinion et d'expression, c'est bien la revendication du droit à l'indépendance des peuples colonisés qui est remise en cause.

«*Non à l'impunité !*», « *Les empoisonneurs paieront !* », la colère était grande à Fort-de-France (Martinique), samedi 27 février, dans la manifestation qui a rassemblé 18 000 personnes contre le risque de prescription dans le dossier du chlordécone. Elles répondaient à l'appel d'une quarantaine d'organisations martiniquaises associatives, culturelles, syndicales, politiques,… avec en tête, les associations qui ont dénoncé le scandale du chlordécone et se battent au quotidien contre ses conséquences en matière de santé et d'environnement, comme le Collectif des ouvriers agricoles des bananeraies et de leurs familles ou l'association Zéro Chlordécone qui mobilise de nombreux jeunes.

Le chlordécone devant les tribunaux ?

La plainte déposée en 2006 pour «mise en danger d'autrui» par empoisonnement pourrait déboucher sur un non-lieu pour cause de prescription des faits. Un véritable déni de justice que les peuples de Martinique et de Guadeloupe ne peuvent accepter.

En Guadeloupe, où la question commence seulement à être prise à bras le corps, notamment par les syndicats, la mobilisation a été plus réduite. Trois cents militants néanmoins ont tenu à se rassembler devant la préfecture pour exiger justice.

A Paris, ce même samedi 27, à l'appel de différentes organisations martiniquaises et guadeloupéennes, plus de 200 personnes se sont rassemblées Place de la République pour exiger justice pour toutes les victimes empoisonnées par le chlordécone mais aussi pour dénoncer les violences des forces de répression en Martinique et en Guadeloupe. Hommage a été rendu à Claude Jeanpierre, décédé à la suite de violences des gendarmes français en Guadeloupe et à Khézia, Wodné et Jude Pastel, agressés de façon barbare en Martinique.

Si la plainte n'aboutit pas, plusieurs organisations martiniquaises dont l'Association médicale de sauvegarde de l'environnement et de la santé (Assaupamar) envisagent de saisir les juridictions européennes mais, avant d'être juridique, le combat est d'abord politique ; c'est ce qu'ont voulu exprimer les milliers de Martiniquais et de Guadeloupéens qui se sont mobilisés ce 27 février et qui vont continuer à le faire pour que leurs exigences de justice et de réparation soient reconnues et prises en compte. ★

Biden a besoin d'une Otan offensive

Dans notre journal de février, nous avons titré : « Les peuples n'ont rien de bon à attendre du "retour" des USA avec Biden ». Cela se confirme chaque jour.

Son engagement d'augmenter le salaire horaire minimum de 7,25 à 15 $ – sur 5 ans – aura fait long feu : inclus dans le plan de relance de 1 900 milliards de $, bénéficiant principalement au patronat, l'opposition de quelques sénateurs républicains à cette mesure a eu raison de l'ambition « sociale » de l'administration Biden et de sa majorité. Cette page tournée, Biden a consacré ses interventions aux questions internationales. Il s'est entouré de plusieurs personnalités qui ont uvré dans l'administration Obama. Ceux qui ont mis en œuvre la politique de renforcement de la guerre en Afghanistan (le « surge » de 30 000 hommes supplémentaires, pour, déjà, « sortir du bourbier afghan »), de soutien à la sale guerre lancée par le dirigeant saoudien, M. Ben Salman, alors ministre de la défense, contre le Yémen (2015). Ils ont participé à l'accélération de la politique nucléaire US et à l'emploi massif des drones tueurs.

Si Biden ne manque pas une occasion pour affirmer que la période Trump est révolue, et pour afficher sa volonté de renouer les liens avec les alliés de l'Otan, il n'est pas question de revenir sur des décisions prises sous sa présidence et qui ont aggravé les tensions internationales. C'est particulièrement vrai pour la politique vis-à-vis d'Israël (l'installation de l'ambassade US à Jérusalem, la colonisation qui empêche toute continuité territoriale pour la Palestine, l'appui financier et militaire).

Plusieurs dossiers brûlants sont sur la table dont celui du retrait des 2 500 soldats US restant encore en **Afghanistan**. Il a été scellé par l'administration Trump et les représentants des Talibans, à Doha, en février 2020. Prévu pour entrer en vigueur le 1er Mai 2021, Biden a décidé de « relire le texte d'accord », pour chercher à sortir du bourbier, sans donner l'impression de capituler devant les Talibans et laisser la guerre civile ravager le pays, entre Talibans et les forces du gouvernement afghan installées par les USA. Une « solution » est avancée par une commission bipartite du Congrès : reculer la date de départ au-delà du 1er Mai (de toute façon quasiment impossible à tenir) et envoyer 4 500 hommes supplémentaires pour permettre le retrait « sécurisé » des troupes US. Le bilan de cette guerre, à laquelle l'impérialisme français a participé jusqu'en 2014, est catastrophique pour le peuple afghan. Il se solde par une victoire des Talibans sur lesquels l'impérialisme US compte pour soi-disant empêcher l'installation d'autres groupes djihadistes !

En **Irak**, où Trump avait réduit la présence militaire US à 2 500 hommes, Biden veut que l'Otan prenne le relais de la coalition internationale, en renforçant le nombre de troupes, jusqu'à 4 000 hommes, pour poursuivre la guerre. Comme l'a dit le nouveau chef du Pentagone, *« les Etats Unis ne peuvent assumer seuls leurs responsabilités, c'est pourquoi, nous croyons en l'Otan »*.

En gelant le retrait des troupes US d'Allemagne (35 000 hommes), Biden veut signifier sa volonté de faire monter le degré de confrontation avec la Russie en Europe. Le renforcement de la présence militaire des USA et de l'Otan dans les pays nordiques et l'ampleur donnée aux récentes man uvres navales en Méditerranée (avec porte-avions, sous-marins, avions) vont dans le même sens. Le secrétaire général de l'Otan, Stoltenberg, a présenté un programme allant jusqu'en 2030, qui insiste sur l'importance d'augmenter les investissements dans les technologies militaires « du futur » (cyber, espace, nucléaire) pour pouvoir se préparer à la confrontation avec la Russie et la Chine.

Biden est attendu sur le **dossier iranien**. Il a affirmé son intention de revoir la position des USA vis-à-vis de l'accord sur « le nucléaire iranien » conclu en 2015 par Obama, dont Trump s'était dégagé. Cette « ouverture » est assortie d'exigences non contenues dans cet accord, comme la question des lanceurs balistiques iraniens et la politique régionale du régime iranien (en Syrie, au Liban, en Irak), avec l'objectif de « contenir l'Iran » et protéger les alliés saoudiens et israéliens. Toutes ces exigences sont posées sans prendre le moindre engagement de levée des sanctions et du blocus mortel imposé par Trump. Biden sait qu'il peut compter sur ses alliés signataires de l'accord (France, Allemagne, Royaume-Uni) qui sont sur la même ligne.

Cela montre que l'Otan est plus que jamais au cœur de la stratégie de confrontation de l'impérialisme US et qu'il faut renforcer le combat pour sa dissolution, qui passe par le retrait de la France de cette alliance belliciste. ★

Equateur

Situation explosive

A la crise économique qui jette des millions de travailleurs dans le chômage, la précarité et la pauvreté, s'ajoutent une catastrophe sanitaire, sans vaccins pour la grande majorité de la population et une profonde colère devant la fraude électorale. Orchestrée par la droite traditionnelle, le corréisme (1) derrière Arauz et les institutions, elle a écarté le candidat du mouvement indigène, du mouvement populaire et de la gauche, Yaku Pérez, du deuxième tour des présidentielles.

La fraude est manifeste mais elle ne peut occulter l'impact de la campagne politique autour de la candidature de Yaku, l'ampleur de la mobilisation de larges secteurs des peuples indigènes et celui du mouvement populaire et social de gauche, autour de l'Unité Populaire, et des forces révolutionnaires, dont notre parti frère, le Parti Communiste Marxiste-Léniniste d'Equateur (PCMLE). La dynamique créée a ses racines dans le soulèvement populaire d'octobre 2019, qui avait mis dans les rues de tout le pays, des milliers et des milliers de manifestants : les communautés indigènes, les jeunes, les femmes des milieux populaires, les travailleurs et leurs organisations, contre un programme concocté par le FMI, qui frappait très durement toutes les couches de la population. Moreno, le président sortant, a été obligé de reculer devant un mouvement que ni la police, ni l'armée ne sont parvenus à maîtriser.

Depuis, la mobilisation n'a pas cessé, malgré la répression et les attaques contre les forces révolutionnaires, qualifiées de « terroristes ». Le parti frère, l'UP et les forces sociales, syndicales, associatives de gauche, ont très tôt décidé de participer aux élections présidentielles en soutenant la candidature de Yaku, émanant du parti Pachakutik. Ils l'ont fait en mobilisant toutes leurs forces, pour développer, avec succès, une dynamique populaire et unitaire.

La dénonciation de la fraude est aujourd'hui un terrain qui mobilise de larges secteurs. « *La lutte contre la fraude ne s'arrête pas* » disent nos camarades, qui y participent, tout en travaillent à faire grandir la conscience de la nature des institutions de la démocratie bourgeoise, aux mains de l'oligarchie, qui les a toujours utilisés pour défendre ses intérêts, liés à ceux des puissances impérialistes dominantes. C'est l'oligarchie qui décide qui va être chargé de mettre en œuvre la politique pour faire payer aux travailleurs et aux peuples d'Equateur la crise du système qui s'approfondit, sans plan pour combattre l'épidémie, avec les mêmes pratiques de corruption… « *Il n'y a pas d'antécédent récent de conjonction aussi aigüe de problèmes* » : autrement dit, le parti frère se prépare à une « situation explosive ».

Chronologie

7/02 : premier tour des présidentielles (et des élections législatives et locales, à un seul tour).

Les premiers résultats placent Yaku en deuxième position, derrière le candidat du corréisme (Arauz) et devant le candidat de la droite, Lasso. Mais très vite, les évidences de fraudes se multiplient.

12/02 : Lasso accepte le principe du recomptage de toutes les voix, dans toute la province de Guyas et de la moitié des votes dans 16 provinces. Devant la pression des mobilisations, le Conseil national électoral, fait mine d'accepter. Les tractations entre la droite et les corréistes s'intensifient pour écarter Yaku du second tour. Les mobilisations populaires se renforcent, derrière le mot d'ordre « ouvrez les urnes ».

Le **21/02**, le Tribunal électoral annonce les « résultats définitifs » : Lasso arrive en deuxième place, derrière Arauz. Sur les 20 500 listes litigieuses présentées par Yaku qui exige le recomptage, seules 31 ont été acceptées ! Comme le dit le parti frère d'Equateur (PCMLE), « *l'opinion générale au sein de la population est qu'il existe une grande fraude électorale contre le candidat Yaku* » Une marche est lancée par Pachakutik, l'Unité Populaire et les forces de la gauche, qui part de Loja le 23 février et arrive à Quito. Des vigies populaires permanentes sont installées devant le siège du Tribunal électoral.

Le corréisme est le nom donné au mouvement autour de R. Correa, l'ex-président d'Equateur, qui continue, depuis la Belgique, à diriger le parti qu'il a créé. Il a toujours bénéficié d'une aura de « progressiste » au niveau international. Les articles sur les élections en Equateur se livrent généralement à une critique haineuse contre Yaku, présenté comme faisant le jeu de la réaction et des USA, et font le silence total sur le soutien des forces sociales et syndicales de gauche à sa candidature. ★

Haïti

« Arrêtez de soutenir le président ! »

C'est l'exigence adressée aux gouvernements occidentaux, par les milliers de manifestants qui bravent les charges et les balles des policiers et des agents « anonymes » des « nouveaux services de renseignement » qui rappellent les « tontons macoutes » et autres milices de sinistre mémoire, au service des dirigeants corrompus qui se sont succédé à la tête de l'Etat haïtien.

Depuis plus de deux ans, les manifestations, grèves générales, se sont amplifiées pour protester contre la hausse des prix, la paupérisation accélérée des masses populaires, le manque d'eau, d'électricité, de nourriture pour les orphelinats et de moyens pour scolariser deux millions d'enfants. A cela s'ajoutent la corruption, l'accaparement du pouvoir par le président et le fossé béant entre le sort des millions d'Haïtiens pauvres et la bourgeoisie vendue à l'impérialisme.

Juvenel Moïse veut se maintenir à la présidence au-delà de la date de la fin de son mandat, en février 2021, en écartant des juges, en faisant occuper par la police les instances judiciaires qui dénoncent ses manœuvres illégales et son intention de réécrire une constitution lui permettant de se maintenir, et en semant la terreur dans les quartiers à travers ses milices. Elu en 2016 par 600 000 voix, sur une population de 11 millions d'habitants, c'est l'homme de la bourgeoisie haïtienne – il est lui-même un chef d'entreprise - et des gouvernements occidentaux qui n'ont jamais critiqué ses méthodes autocratiques, ni dénoncé le détournement à très grande échelle des milliards d'aides qui ont été versées pour la reconstruction d'Haïti après le tremblement de terre de 2010. Moïse a lui-même été accusé, dès 2018, d'avoir détourné une partie de cette aide au profit de ses entreprises.

Voici des extraits de la résolution de la CIPOML, en solidarité avec les manifestations des travailleurs et des masses populaires contre J. Moïse.

Le peuple mobilisé exige le départ de Moïse

« Les manifestations ont pris de l'ampleur depuis le début du mois de février ; elles ont donné lieu à des affrontements avec la police pendant la semaine du 7 février, date à laquelle il était censé achever son mandat, conformément à ce qu'établit la Constitution d'Haïti de 1987. Les manifestations ont atteint leur plus forte intensité le 14 février.

Moïse, en tant qu'usurpateur et gouvernant d'un pouvoir illégitime, se moque du peuple quand il déclare que l'intention de l'opposition était de faire un coup d'Etat, pour masquer l'action de répression brutale, en organisant des groupes paramilitaires et des bandes de délinquants, qui séquestrent des enfants, violent des femmes, passent à tabac et assassinent des activistes populaires. Il crée une ambiance d'instabilité, de peur politique et sociale, de façon à justifier son maintien au pouvoir.

L'opposition généralisée au gouvernement n'a pas eu d'écho dans les organismes internationaux tels que les Nations Unies, l'Organisation des Etats Américains, l'Union Européenne et la Communauté des Caraïbes, organisations au sein desquelles se trouvent les gouvernements des Etats Unis, du Canada et de la France.

C'est pourquoi le peuple haïtien a manifesté son rejet de l'action de ces organismes internationaux et de leurs représentants. Ce rejet s'est manifesté dans les rues, contre leur ingérence directe dans les affaires intérieures du pays, car les citoyens veulent faire respecter la date de fin du mandat du président, lequel est inscrit dans la Constitution.

Haïti, le pays le plus pauvre d'Amérique latine, affronte une crise profonde, accentuée depuis 2010 par la dévastation causée par le séisme, et qui n'a pas pu être surmontée, malgré les programmes d'aide étrangère, torpillée par la corruption constamment dénoncée. Le mouvement de gauche, et les secteurs démocratiques et populaires, ont dénoncé le fait que le début et la fin de la crise politique actuelle ne vient pas de nulle part. Ils viennent du bunker de ciment de trois étages, proche de l'aéroport de Port-au-Prince, dans le quartier de Tabarre, c'est-à-dire l'ambassade des Etats Unis, car sans nul doute c'est là que sont prises les décisions contre les intérêts du pays et du peuple haïtien.

La CIPOML exprime sa solidarité la plus ferme et la plus résolue avec les masses travailleuses et populaires de Haïti, et se joint à son exigence de : « A bas le gouvernement de Jovenel Moïse », « Convocation d'élections démocratiques » et « Hors d'Haïti les griffes des Etats Unis, du Canada et de la France, et de ceux qui se sont auto-érigé arbitres dans des affaires qui ne sont pas les leurs ». ★

Succès de la 26e plénière de la CIPOML

Plus d'une vingtaine de partis et d'organisations, d'Amérique latine et des Caraïbes, des Etats-Unis, d'Afrique, d'Asie, d'Europe, ont participé à la 26e plénière de la CIPOML. Les trois jours de travaux ont permis de discuter le document sur la situation internationale, particulièrement riche, et de prendre connaissance du travail de chaque membre. Un grand travail a été réalisé par chacun, pour présenter la situation dans le pays et son travail politique et d'organisation. Pour plusieurs partis et organisations, c'était la première fois qu'ils avaient l'occasion de présenter leur rapport de travail et de prendre connaissance de celui des autres participants. C'est notamment le cas des organisations marxistes-léninistes d'Inde, du Pakistan, du Bangladesh, qui ont élargi, à travers leurs contributions, la connaissance collective de la situation et de l'ampleur de la lutte de classe qui se développe dans ces vastes régions, zone de confrontation entre les grandes puissances impérialistes occidentales, la Chine et les puissances régionales.

La discussion collective sur la situation internationale a permis de dégager les grandes tendances de la crise économique actuelle, qui touche tous les secteurs de production, même si certains sont plus touchés que d'autres. Sur le plan de l'analyse de la crise, du point de vue du capital, la réflexion se mène sur la question de la vague massive et rapide de la « digitalisation » de l'économie, de la robotisation poussée toujours plus loin, dans le domaine de la production, mais aussi dans le commerce, l'administration du poids grandissant des monopoles qui contrôlent ces technologies, les diffusent dans les différentes sphères de l'économie, tissent leur toile mondiale dans les communications… Ces bouleversements, financés par les Etats, s'inscrivent dans la recherche effrénée des profits, la concurrence exacerbée et la concentration de la richesse entre les mains des monopoles les plus puissants. Ce sont des questions que nous avons commencé à aborder et qui doivent être approfondies, en mobilisant les capacités d'analyse des partis marxistes-léninistes.

Les capitalistes imposent partout, par la contrainte, des limites à la circulation des personnes, à l'action collective, sous couvert de « mesures sanitaires ». Ces mesures s'accompagnent de la mise en place d'Etats policiers qui sont directement dirigés contre les résistances et les luttes des travailleurs. Mais ce sont surtout les attaques contre les droits des travailleurs, les reculs sociaux de grande ampleur sur fond de licenciements massifs, qui sont le point commun des politiques menées.

Ces attaques suscitent des résistances de la classe ouvrière et des masses travailleuses partout, avec bien sûr des degrés différents. Les échanges à partir des expériences concrètes montrent que, partout, les travailleurs de la santé ont été non seulement directement concernés par les conséquences de l'épidémie, mais qu'ils ont résisté, malgré les dégâts considérables produits par les politiques néolibérales de liquidation et de privatisation de la santé publique. Ce sont les différentes formes de résistance, leur radicalisation, que notre parti a développées dans ses contributions écrites et orales à la discussion. Nous sommes revenus sur les raisons objectives et subjectives qui nous amènent à fixer comme orientation de travailler à la prise de conscience le plus large possible de la nécessité de la rupture révolutionnaire avec le système.

La question de l'aiguisement des contradictions inter impérialistes a également été largement abordée, avec lucidité - la situation internationale est tendue et grave - tout en prenant en compte le développement des autres contradictions du système capitaliste impérialiste et les points forts sur lesquels le mouvement ouvrier, le mouvement populaire et anti-impérialiste peuvent et doivent s'appuyer. Dans ce sens, les contributions écrites et orales des partis qui sont engagés dans des processus révolutionnaires, comme en Equateur, au Burkina, sont d'une grande importance et d'une grande aide pour tous et doivent être soutenus par chaque membre de la Conférence et la Conférence elle-même. ★

Déclaration politique finale de la 26e plénière de la Conférence internationale des partis et organisations marxistes-léninistes – CIPOML

Le thème central de la 26e plénière de la CIPOML, tenue début février, a porté sur l'analyse de la situation internationale et sur les tâches que les partis et organisations marxistes-léninistes doivent prendre en mains dans ce contexte. La plénière a également pris connaissance du travail mené par chacun de ses membres, dans leur pays respectif, pour avancer dans le processus d'organisation de la révolution sociale du prolétariat, pour en finir avec le système capitaliste impérialiste d'exploitation et instaurer la société des travailleurs, le socialisme.

Les discussions de cette rencontre ont reflété l'unité politique et idéologique des partis, basée sur les principes marxistes-léninistes ; la coïncidence des points de vue sur les caractéristiques de la scène mondiale et sur la façon dont nous, marxistes-léninistes, devons faire face à cette situation.

Les travailleurs et les peuples font face à la situation dans laquelle la crise économique du capitalisme et la pandémie du Covid 19, ont été pour les détenteurs du capital et les Etats capitalistes la raison pour imposer des politiques de flexibilité du travail, d'allongement de la durée du temps de travail, de réduction des salaires, de licenciements dans les secteurs publics et privés, en vue de protéger les profits des grandes compagnies, d'élever les niveaux de l'exploitation des travailleurs, de provoquer une hausse du chômage et du sous-emploi, la pauvreté et la faim pour des millions d'hommes, de femmes, de jeunes, sur toute la planète. La faim et la pauvreté se sont accrues, de même qu'a cru la richesse d'une poignée de milliardaires, de détenteurs de capitaux et de puissants monopoles internationaux.

L'ordre capitaliste international se caractérise aussi par l'intensification des conflits inter impérialistes ; par les efforts que les puissances – les USA, la Chine, la Russie, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, etc. – développent pour gagner des positions géopolitiques au plan mondial, pour protéger et/ou pour étendre leurs sphères d'influence politique et économique. Ces contradictions se manifestent de différentes manières, mais une des plus dangereuses ce sont les dépenses militaires qui se chiffrent en milliards. La prise de fonction de Joe Biden en tant que président des Etats-Unis, par-delà les changements qui interviendront dans la politique internationale et nationale de ce pays, ne change en rien l'essence impérialiste des USA. Le multilatéralisme qu'il propose est un élément de sa politique internationale qui ne réduira pas les rivalités inter impérialiste, bien au contraire, elle va les exacerber.

Nous avons souligné le fait que dans différentes régions du monde, les forces d'extrême droite et fascistes ont gagné du terrain, derrière les drapeaux du nationalisme, du chauvinisme et de la xénophobie ; qu'il y a de plus en plus d'Etats qui développent des politiques de contrôle social, portant atteinte aux droits des travailleurs et des peuples.

Le monde est face à des circonstances complexes : parmi les propositions de la bourgeoisie internationale pour sortir de la situation, il y a celle du forum de Davos, autour de l'idée du « grand redémarrage » *(great reset)*. C'est une tentative d'enjoliver le capitalisme, avec des politiques soi-disant sociales qui rendraient l'exploitation de la classe ouvrière moins dure.

Face à l'accroissement de l'exploitation et de la pauvreté, les travailleurs, les peuples, les jeunes, les femmes unissent leurs forces et luttent. Surmontant les barrières imposées par les gouvernements pour les empêcher de s'exprimer, la lutte des travailleurs et des peuples grandit sur tous les continents ; ils exigent du travail, une protection sanitaire, des salaires et des droits démocratiques.

Dans ce contexte, nous, organisations membres de la CIPOML, nous efforçons d'assumer notre responsabilité politique, de nous hisser à la tête des travailleurs et des peuples, de soutenir et organiser leurs combats, de développer leur conscience de classe, qui leur permettra de comprendre que la cause des problèmes qui les frappent aujourd'hui réside dans le système capitaliste impérialiste d'aujourd'hui et que la solution à ces problèmes viendra de la révolution sociale du prolétariat. ★

Février 2021

Dir. publication C. Pierrel - Imprimerie CAVA Expressions - 5 Rue Guy Moquet - 95100 Argenteuil - Tél. : 01 43 58 26 26 - Commission paritaire - 0413P865753- N°ISSN 0242-3332